

Book d'initiatives en Auvergne-Rhône-Alpes



© Camille Lamouille
elveor

Réintroduire des projets d'agriculture en ville

Février 2021



Ville & Aménagement Durable (VAD) mobilise et anime un réseau de plus de 2 000 professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes (dont 300 adhérents), pour faire évoluer les standards et innover collectivement autour des enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables. Son rôle est de penser les territoires de demain, en s'appuyant sur les retours d'expérience (expertise, retour terrain), le débat, la formation et l'information.

VAD s'appuie sur un modèle innovant, fondé sur des actions collectives où les membres sont les premiers contributeurs et le moteur de l'activité.

Une publication synthétique et modulable qui comprend :

- une introduction aux enjeux de l'agriculture urbaine et une présentation de l'action collective Agriculture Urbaine de Ville & Aménagement Durable ;
- des témoignages d'acteurs et des fiches synthétiques d'initiatives qui seront enrichies au fil du temps.

Avec le soutien de :



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne



Sommaire

page 4	Edito
page 6	L'action collective Agriculture Urbaine
page 7	Pourquoi un book d'initiatives ?
page 8	Ils font l'agriculture urbaine !
8	Témoignage n°1 - Groupe SERL
9	Témoignage n°2 - Ville de Pierre Bénite
10	Témoignage n°3 - SCE Aménagement & Environnement
11	Témoignage n°4 - Grand Lyon La Métropole
page 12	Panel d'initiatives régionales
12	Initiative n°1 - Les jardins de l'EHPAD de la Sarrazinière - Saint Etienne (42)
16	Initiative n°2 - Plus belle la Grapp' - Vaulx-en-Velin (69)
20	Initiative n°3 - Le 8 ^{ème} Cèdre - Lyon (69)
24	Initiative n°4 - Site expérimental Verticulteurs - Villeurbanne (69)
28	Initiative n°5 - Jardin collectif associatif Les Pot'iront - Décines (69)
32	Initiative n°6 - La micro-ferme urbaine des Girondins - Lyon (69)
36	Initiative n°7 - Jardin du toit-terrasse à l'Hôtel de Région - Lyon (69)
40	Initiative n°8 - KTR : un projet d'entreprise engagée - Dardilly (69)
page 45	D'autres témoignages et initiatives à venir ? Rejoignez la dynamique !





Aménagement #Agriculture urbaine

EDITO Nicolas Brulard

Chef de projet Agricultures Urbaines
Les fermes de Gally
Membre de l'AFAUP



Dans les pays occidentaux, comme la France, les anciennes formes d'agriculture urbaine, tels les jardins-maraîchers, ont disparu aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles pour laisser place à la ville industrielle. L'agriculture maraîchère et fruitière a été reléguée vers les espaces péri-urbains, où elle n'a cessé de régresser depuis 1950. **Les exploitations intra-urbaines actuelles ne sont plus les simples héritières des jardins ouvriers du XIX^{ème} siècle, mais plutôt des jardins collectifs et communautaires, des potagers sur les toîts, des serres et des bâtiments reconvertis, voire des caves ou des containers productifs.**

La montée en puissance de ces nouvelles formes d'agriculture est un phénomène mondial. Leurs formes sont si variées, leur spectre est si large qu'il n'est pas simple de décrire cette réalité mouvante et de prévoir les évolutions de ce nouveau secteur. **Le retour de l'agriculture dans la ville et dans les politiques d'aménagement, est devenu un enjeu majeur avec ses composantes politiques, socio-économiques, culturelles et idéologiques.** Certains y inventent une voie de diversification et d'entrepreneuriat, un fantastique laboratoire d'innovations économiques, sociales et environnementales.

Les grands concours d'architecture et de végétalisation urbaine lancés depuis près de 10 ans, notamment à Paris, ont amené l'agriculture urbaine au centre de la scène. Il s'en est suivi une période de tests, d'essais d'entreprises et d'associations d'agriculture urbaine, pour apprendre à communiquer avec le monde de l'architecture, de l'urbanisme et de la promotion immobilière. Beaucoup d'agriculteurs urbains y ont perdu des plumes et, dans de nombreux cas, les ambitions annoncées par les promoteurs ont été vues à la baisse, voire oubliées lors de la construction des quartiers.

Mais cette phase bouillonnante d'innovation, de pédagogie et d'audace de ces nouveaux producteurs urbains a permis de structurer la dynamique de l'agriculture urbaine. Notamment autour d'une association nationale, l'AFAUP, Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle, et des entreprises et associations qui portent la voix d'une agriculture urbaine pérenne et viable, si elle est vraiment intégrée à la production de biens et de services verts dans la ville.

Bien souvent, ce sont les futurs exploitants et leurs partenaires (bailleurs sociaux, habitants, restaurateurs, etc.) qui s'impliquent dès la conception du projet pour créer des fermes urbaines parfaitement adaptées à leurs usages et au contexte spécifique.

Les cas présentés dans ce book d'initiatives sont des preuves concrètes de la maturité des projets d'agriculture urbaine. Il ne s'agit plus d'un mode d'aménagement mais bien de filières qui développent des formes économiques et sociales innovantes. **Ils repoussent les limites des partenariats et définissent des cahiers des charges précis pour que l'agriculture urbaine ne soit pas le bonus vert d'une opération immobilière, mais bien au cœur du projet urbain, de la vie du quartier de demain.** L'implication forte des collectivités, des bailleurs, des futurs usagers à travers des espaces tests agricoles préfigurent la vie et l'évolution de ces projets agricoles.

Le rôle des collectivités dans le développement de l'agriculture urbaine n'a jamais été aussi important. Des élus l'ont compris en imposant des modalités de partenariat qui garantissent que la collectivité garde un certain contrôle sur les projets pour qu'ils s'intègrent dans leur stratégie de développement local et territorial. Ce n'est que le début de ces nouveaux partenariats dans lesquels l'agriculture urbaine produit bien plus que des légumes pour la ville. Dans un contexte d'approvisionnement alimentaire mondialisé le soutien politique aux marques territoriales et l'attractivité des marchés locaux ont remis sur le devant de la scène les producteurs, urbains comme ruraux, qui valorisent leurs productions en intégrant la filière de distribution (vente directe) ou celle de transformation (atelier à la ferme). Des poches de résistance au déclin des agricultures spécialisées ont ainsi vu le jour et ont permis, au mieux une stabilisation, plus souvent un ralentissement du déclin des agricultures spécialisées dans l'espace péri-urbain.

Les oppositions ville-campagne, agriculture traditionnelle et agriculture urbaine, commencent à tomber et les synergies doivent continuer à se construire à l'échelle territoriale pour pérenniser ces nouveaux modèles économiques et urbains, dans lesquels la main d'œuvre a une place essentielle.



Des espaces de jardinage collectif dans le quartier de la Grappinière à Vaulx-en-Velin (69) © Ma Ville Verte

L'action collective Agriculture urbaine

ACTION COLLECTIVE AGRICULTURE URBAINE



Ferme de l'Abbé Rozier à Ecully (69)
© Ville & Aménagement Durable



Aménagement paysager de
l'entreprise KTR à Dardilly (69)
© Le Perchoir Paysage

Début 2020, Ville & Aménagement Durable a mis en place une action collective sur l'agriculture urbaine qui fait suite à un atelier organisé en 2019 sur le site de la ferme de l'Abbé Rozier à Ecully. Réunissant une soixantaine de participants, cet événement a mis en lumière l'intérêt très fort des acteurs de **monter en compétences sur ce sujet et de créer des synergies entre collectivités, professionnels de la construction et de l'aménagement, structures d'enseignement et de recherche, porteurs de projets, start-up, entreprises d'accompagnement, associations citoyennes...**

Les questions d'intégration de l'agriculture urbaine dans le projet urbain, de compétence et de modèle économique ont été discutées, permettant ainsi de donner des axes de travail concrets pour l'action collective mise en place en 2020.

L'agriculture urbaine est un sujet nouveau pour Ville & Aménagement Durable. Il s'intègre pleinement dans sa vocation de penser les territoires de demain pour des bâtiments et des aménagements plus durables.

Les réflexions généralement portées sur le sujet du bâtiment durable se concentrent trop souvent sur l'objet pour ne laisser que peu de place à son environnement, à son intégration dans le paysage et à l'impact urbain qu'il pourrait avoir. Elles passent ainsi à côté de choses simples et ingénieuses comme la floraison mellifère d'un parterre de trèfles qui nourrit les sols ou encore la découverte de la saisonnalité d'un plan de tomate.

Curieuse de l'essor de l'agriculture urbaine dans laquelle elle entend l'écho des enjeux qu'elle défend, Ville & Aménagement Durable a mis les mains dans la terre pour défricher ce sujet complexe et comprendre son écosystème. Par tâtonnement, les acteurs et les dynamiques locales ont fait surface au sein de cette action collective. Cette approche a surtout permis la mise en avant d'expériences peu connues et la mise en réseau d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter pour une année riche en enseignements. **Ces expériences multiples et ces variétés de motivations donnent naissance à une filière de compétences associant des professionnels et des citoyens, souvent prêts à s'engager dans des projets ambitieux pour conforter l'intérêt de ce qui devient un secteur d'activité à part entière.**

Ainsi cette année 2020 a permis la mise en place de plusieurs actions :

- le recensement de projets et la réalisation de ce book d'initiatives ;
- l'organisation d'une revue de projets le 29 septembre 2020 à Lyon ;



- la mise en place d'un cycle de réunions d'échanges pour faire vivre la dynamique d'agriculture urbaine.

Par ce book, nous pouvons présenter des réussites pionnières ou traditionnelles, des histoires de vie, avec leur lot d'aventures, d'échecs, d'expérimentations qui vont enrichir la ville et les ambitions qu'on lui confère. Ce fut un plaisir d'y participer et vivement la deuxième année de cette action collective !

Amaury Dubois

Paysagiste concepteur, Le Perchoir Paysage et Le Grand Romanesco, Administrateur de Ville & Aménagement Durable

**ACTION COLLECTIVE
AGRICULTURE URBAINE**

Pourquoi un book d'initiatives ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est riche d'expériences d'agriculture urbaine. Ce book vise à les mettre en lumière pour en tirer des enseignements et ainsi faciliter le développement de nouveaux projets. Ses objectifs sont multiples :

- mettre en avant une **diversité de projets** d'agriculture urbaine à travers différentes **typologies** - en pleine terre ou en modules hors sol, en pieds d'immeubles ou en toitures, en centre-villes ou en périphéries, des projets transitoires ou pérennes ;
- mettre en avant une variété de **porteurs et d'acteurs** mobilisés - promoteurs, bailleurs, collectivités, collectifs de citoyens, entreprises ou start-up ;
- apporter des **réponses à des problématiques** concrètes - modèle économique, montage juridique et foncier, problématiques techniques, etc. ;
- souligner la **vocation plurielle** de ces projets - intérêts pédagogiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, alimentaires, etc. ;
- partager la **vision** et **l'expérience d'acteurs** en s'appuyant sur leurs pistes d'actions permettant de contribuer au développement de l'agriculture urbaine dans la Région.



Fiches témoignages

- Groupe SERL
- Ville de Pierre Bénite
- SCE Aménagement & Environnement
- Grand Lyon La Métropole

Fiches initiatives

- Les jardins de l'EHPAD de la Sarrazinière à Saint Etienne
- Plus belle la Grapp' à Vaulx-en-Velin
- Le 8^{ème} Cèdre à Lyon
- Site expérimental Verticulteurs à Villeurbanne
- Jardin collectif associatif Les Pot'iront à Décines
- Les micro-fermes urbaines des Girondins à Lyon
- Jardin du toit-terrasse à l'Hôtel de Région à Lyon
- KTR : un projet d'entreprise engagée à Dardilly

**Vous
souhaitez
rejoindre la
dynamique ?**

Rendez-vous **page 45 !**

Ils font l'agriculture urbaine !

Témoignage n°1

Groupe SERL

« Adopter de **nouvelles pratiques** contribuant aussi bien au développement de **l'économie circulaire**, qu'à la **santé dans l'aménagement**, la **production en ville** ou la **co-production avec les usagers** »

Depuis plus de 60 ans, le Groupe SERL accompagne la transformation et le développement du territoire de la métropole lyonnaise. Au fil des années et de notre expérience, nous nous sommes outillés pour agir et innover face au contexte actuel et à ses enjeux impactants. **Dans cette dynamique, nous souhaitons adopter de nouvelles pratiques contribuant aussi bien au développement de l'économie circulaire, qu'à la santé dans l'aménagement, à la production en ville ou à la co-production avec les usagers.**

L'agriculture urbaine est pour nous un moyen de répondre simultanément à ces enjeux fondamentaux dans l'aménagement. C'est pourquoi le Groupe SERL expérimente et s'associe à des acteurs qui ont fait de l'agriculture urbaine leur métier. De ces expérimentations, nous pouvons mentionner l'installation de jardins partagés dans le cadre de la ZAC de la Duchère : le Jardin d'Emile a encouragé un grand nombre d'habitants à prendre en mains leur cadre de vie et leur alimentation. De manière plus récente, le programme immobilier de la ZAC des Girondins propose la construction d'une ferme urbaine au sein d'un îlot de logements : l'objectif est de démontrer que ces deux entités urbaines peuvent contribuer à une nouvelle manière d'habiter la ville. Puis prochainement, la ZAC Gratte-Ciel Centre-Ville à Villeurbanne souhaiterait promouvoir les circuits courts, avec des commerces de proximité proposant des produits de maraîchers urbains ou d'agriculteurs locaux.

Amélie Leguay

Chargée d'affaires, Groupe SERL



Vente directe de la production des micro-fermes urbaines des Girondins à Lyon (69) © Ma Ville Verte

Ils font l'agriculture urbaine !

Témoignage n°2

Ville de Pierre-Bénite

ACTION COLLECTIVE AGRICULTURE URBAINE

Dans le but d'améliorer le cadre de vie de Haute-Roche, la commune de Pierre-Bénite a développé un projet de ferme urbaine au cœur de ce quartier prioritaire. Suite à la démolition d'une barre de logements, l'idée a mûri d'ouvrir cet espace sur le centre-ville tout en développant un projet innovant, poumon vert pour la commune, et projet pilote à l'échelle de la Métropole de Lyon. **La future ferme urbaine sera à terme un lieu de rencontre, un marqueur social où l'on peut venir chercher ses légumes et rencontrer son voisinage.** La recherche d'un système économique viable pour l'exploitation de la ferme (surfaces d'exploitation minimale, choix du statut de l'exploitant, canaux de commercialisation, etc.) a été étudié ; le choix de la commune s'est porté sur une régie municipale. Enfin, la recherche d'un système vertueux, avec une production maraîchère biologique et un approvisionnement direct de la cuisine centrale pour les écoles et le foyer de personnes âgées est notamment mis en avant dans ce projet. **Manger mieux, via les produits bio, locaux, à tous les âges, en renouant avec le passé maraîcher de la commune.** Pour améliorer la sécurité alimentaire des territoires urbains via une production maraîchère locale, la disponibilité de la ressource « sol fertile » est primordiale. Ce projet met en œuvre des solutions innovantes d'amélioration de la vie microbiologique des sols pour éviter le déplacement de terres fertiles générant des coûts environnementaux importants.

« **Manger mieux, via les produits bio, locaux, à tous les âges, en renouant avec le passé maraîcher de la commune.** »

Gaëtan Juillat

Directeur de cabinet de Jérôme Moroge, Maire de Pierre-Bénite



Projet expérimental Verticulteurs dans le parc de la CCO à Lyon (69)

© Verticulteurs

Ils font l'agriculture urbaine !

Témoignage n°3

Grand Lyon La Métropole

« Intervenir [...] au **croisement de différents enjeux** : production agricole, alimentation saine de qualité, proximité et accessibilité, éducation, formation, emploi et insertion, lien social, renouvellement urbain, végétalisation, climat, économie circulaire. »

Sur le territoire de la Métropole de Lyon, la dynamique autour de l'agriculture urbaine est en plein développement. La Métropole est de plus en plus sollicitée par des porteurs de projet ou des communes qui souhaitent développer des projets d'agriculture urbaine. Pour accompagner ces projets innovants aux modèles économiques qui se cherchent encore, à mi-chemin entre les jardins partagés et les exploitations agricoles classiques, la **Métropole de Lyon réfléchit à définir une politique lui permettant d'intervenir de façon structurée sur le sujet, au croisement de différents enjeux : production agricole, alimentation saine de qualité, proximité et accessibilité, éducation, formation, emploi et insertion, lien social, renouvellement urbain, végétalisation, climat, économie circulaire.**

L'agriculture urbaine participe à faire de la ville de demain une ville plus vivable et plus viable. C'est pourquoi la Métropole de Lyon intervient d'ores et déjà en soutien financier et en suivi de différents projets de fermes urbaines sur son territoire : à Lyon dans le quartier de Croix-Rousse pour un projet de ferme pédagogique, à Pierre-Bénite pour un projet de maraîchage biologique approvisionnant la cantine scolaire, ou dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon pour la micro-ferme des Etats-Unis au cœur d'un ensemble de résidences d'habitat social. Elle a aussi accompagné les communes volontaires pour répondre à l'appel à projet Quartiers Fertiles de l'ANRU, en leur mettant à disposition le cabinet de conseil Ma Ville Verte pour les aider à structurer leur démarche.

Marguerite De Lavernette

Chargée de mission Politique agricole, Métropole de Lyon



Le 8^{ème} Cèdre, la micro-ferme des Etats-Unis à Lyon (69)

© Le Grand Romanesco

Ils font l'agriculture urbaine !

Témoignage n°4

SCE Aménagement & Environnement

ACTION COLLECTIVE
AGRICULTURE URBAINE

Les différentes formes d'agriculture urbaine ont toutes en commun la nécessité d'avoir un support fertile sans présence de pollution. **L'enjeu majeur pour améliorer la sécurité alimentaire des territoires urbains par une production maraîchère locale est donc la disponibilité de la ressource « sol fertile », que ce soit en pleine terre ou sur les toits.**

Une meilleure connaissance de la pollution des sols et de leur qualité agronomique en amont de projets est décisive pour confirmer leur faisabilité. En aval, compte tenu des balbutiements de la connaissance scientifique sur le sujet, une meilleure connaissance des transferts des polluants vers les végétaux (racines et feuilles) lors de leur croissance est une démarche à poursuivre dans chaque projet. Cela permettra de lever les points de blocage des décideurs pour garantir une production alimentaire locale sans risque sanitaire.

En cas de sol urbain dégradé, des solutions innovantes d'amélioration de la vie microbiologique des sols doivent être déployées, de façon à éviter le déplacement de terres fertiles depuis le périurbain qui génèrent des coûts environnementaux importants.

« L'enjeu majeur pour améliorer la sécurité alimentaire des territoires urbains par une production maraîchère locale est donc la **disponibilité de la ressource « sol fertile »**, que ce soit en pleine terre ou sur les toits »

Laurent Legendre

Chef de projets Infrastructures Urbaines, SCE - Agence de Lyon

REMERCIEMENTS

Merci aux acteurs des projets, membres de l'action collective et partenaires qui ont contribué au book :

Amaury Dubois - Le Perchoir Paysage, Le Grand Romanesco ; Amélie Leguay et Laurence Chatillon - Groupe SERL ; Anaïs Jeantet et Matthieu Arar - Ma Ville Verte ; Camille Lamouille - ELVEOR ; Charles Lambert - Verticulteurs ; Chloé Soussan et Stéphane Lévêque - GROOF ; Claire Liévaux et Sylvie Jaillard - Jardin d'Avenir ; Claire Valla et Delphine Ach-Hubert - Les Pot'iront ; Daniel Schoen et Léa Bonhomme - AA Lyon ; Elodie Fedlaoui et Frédéric Rolland - Alliade Habitat ; Elodie Morel et Emilie Serre - GrandLyon Habitat ; Gaëtan Juillat - Ville de Pierre Bénite ; Guillaume Renault - ICE Ingénierie ; Hamida Djoudi - Centre Social Georges Levy ; Hélène Leh - CCO ; Isabelle Favre - Traverse ! ; Jean-Marie Delfieux et Ludovic Venet - EHPAD de la Sarrazinière ; Julie Klein - BASA ; Laurent Legendre - SCE Aménagement et Environnement ; Lucas Blanes - Le Grand Romanesco ; Manon Telliez - Le PASSE-Jardins ; Marguerite De Lavernette - Métropole de Lyon ; Morgane Guillas - Graines Urbaines ; Nicolas Brulard - Les Fermes de Gally, l'AFAUP ; Norbert Parassin et Pierre Martin - KTR France ; Olivier Balaÿ - ENSAL, Chaire Habitat du Futur ; Olivier Tasserit - Région Auvergne-Rhône-Alpes ; Philippe Zerr - Maraîcher indépendant ; Rémi Junquera - Tangram Architectes, Chaire Habitat du Futur ; Roxana Triboi - Clermont Auvergne Métropole et Titouan Delage - Le Poisson Mécanique.



Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°1

Les jardins de l'EHPAD de la Sarrazinière



Dans les jardins de l'EHPAD de la Sarrazinière, l'association Poisson Mécanique expérimente et anime depuis 2017 un laboratoire d'agriculture urbaine intergénérationnel. L'association s'inscrit dans le réseau Loire des Jardins de Santé développé par l'association DanaeCare à Saint-Etienne. S'y rencontrent différents collectifs porteurs de jardins dans le monde médicosocial et tout un paysage de structures partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire.

Parmi de nombreux objectifs, l'association vise à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, à commencer par les aînés stéphanois dépendants. Le jardin est aussi utilisé pour initier des dynamiques écoresponsables et solidaires (lien social, échanges intergénérationnels, relocalisation alimentaire, gestion des eaux pluviales, valorisation du foncier, amélioration du confort, insertion, sensibilisation) afin de rendre ces structures, et notamment les EHPAD, plus accueillantes voire exemplaires.

Cette micro-ferme urbaine s'adresse directement aux bénéficiaires internes (résidents, familles, professionnels accompagnants et soignants) et externes (volontaires en service civique issus d'Uniscité Loire et de l'AFEV 42).

PORTEUR DE PROJET : Association Le Poisson Mécanique

ACTEURS ET PARTENAIRES: AG2R LA MONDIALE, Fondation Armée du Salut, Uniscité Loire, AFEV 42, La SAUGE, Réseau Loire des Jardins de Santé, Saint-Etienne Métropole

COÛTS DE L'OPÉRATION : 19 644 €HT (travaux, études)

COÛTS DES TRAVAUX : 15 000 €HT

SURFACE : 3 000 m² de surface de maraîchage

PRATIQUE CULTURELLE : aquaponie, potager surélevé en pleine terre, éco-pâturage

TYPE DE PRODUCTION : légumes, fruits, aromates, fleurs, miel, œufs

Saint-Etienne (42)
Mise en activité en 2017

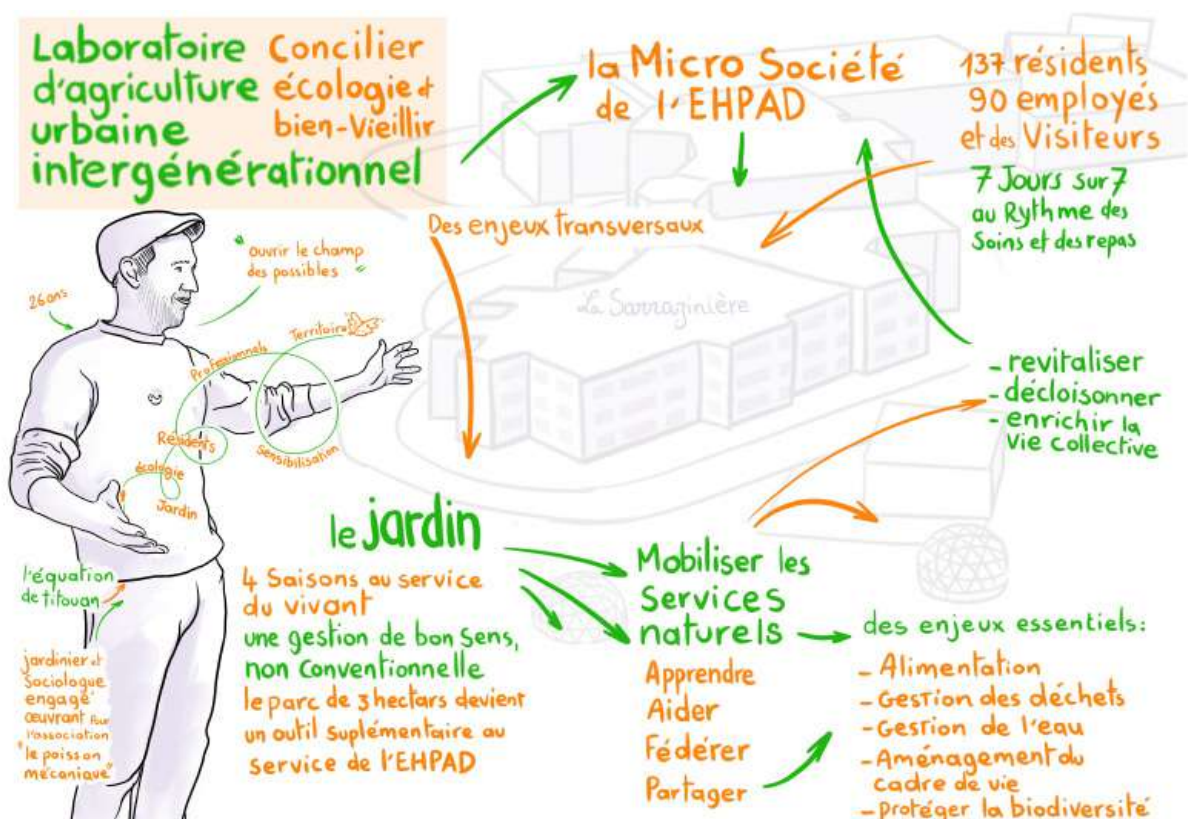
#Mieux vivre

#Animation

#Cuisine thérapeutique

#Intergénérationnel

#Economie circulaire





Éléments clés de la démarche

Alimentation

L'importante normalisation des circuits alimentaires en EHPAD freine l'utilisation des productions du jardin dans les cuisines de l'établissement et suscite de nombreux enjeux (qualité des produits, localisation).

Face à ces normes sanitaires, la production de la micro-ferme ne peut pas être directement utilisée au sein du restaurant de l'EHPAD. Elle est toutefois un support d'animation de groupes de résidents, et fait l'objet d'ateliers de transformations (cuisine thérapeutique) ou est distribuée gratuitement aux professionnels de l'EHPAD.

Ce constat a fondé l'objet de l'association Le Poisson Mécanique. Elle souhaite qu'à terme le jardin puisse devenir un outil d'approvisionnement complémentaire.

Economie

La ferme est à but non lucratif. Le principe de gratuité est au fondement de l'intervention de l'association Le Poisson Mécanique. En partant de peu de ressources, cette initiative est devenue possible grâce à un maillage de partenaires (dons financiers, dons en nature, mécénats de compétences, matières grises).

D'autre part, le recours à l'agriculture urbaine en EHPAD permet d'avoir une réflexion sur la gestion des flux de l'établissement et d'induire des économies de charges structurelles : compostage des biodéchets issus

des 300 repas journaliers, recyclage des cartons, biomasse du parc de 2 hectares, stockage de l'eau de pluie. Leur recyclage fait partie des objectifs de 2021.

La mise en place de ce jardin et l'accompagnement réalisé par Le Poisson Mécanique permettent également de faire évoluer certaines pratiques de l'EHPAD et ainsi d'inscrire dans les orientations stratégiques de l'établissement le recours aux filières de productions locales. L'EHPAD a fait le choix d'un prestataire plus soutenable et local pour alimenter ses résidents. Près de 300 repas y sont distribués chaque jour. L'approvisionnement des EHPAD constitue en effet un réel enjeu pour les filières locales.

Social

Le jardin est un carrefour social qui a également été ouvert aux écoliers du quartier, aux centres sociaux, aux résidents d'autres établissements, aux groupes d'étudiants, aux bénévoles et à des groupes de volontaires en services civiques de 16 à 25 ans.

La pratique du jardin s'articule autour de la réciprocité : les jeunes apprennent en pratiquant dans le cadre de chantiers participatifs tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des résidents de l'EHPAD.

Pédagogie

Cette initiative a permis l'inclusion de plus de 90 jeunes volontaires, sur des

missions ponctuelles ou régulières, qui ont découvert l'agriculture urbaine en la pratiquant sur une période de 3 ans.

Ces expériences de plusieurs jours, semaines ou mois permettent aux volontaires de participer à une dynamique collective positive, tout en enrichissant leurs projets d'orientation personnels (lycée horticole, entrepreneuriat social et solidaire, formations).

Le chantier est ouvert à des visites et à des ateliers inclusifs en partenariat avec d'autres acteurs, pour permettre un échange de compétences.

L'association Le Poisson Mécanique porte la programmation des 48 heures de l'Agriculture Urbaine à Saint-Etienne en partenariat avec La SAUGE (pré-édition 2018 et éditions 2019, 2020, et 2021). Elle a ainsi participé à l'organisation d'événements de promotions des initiatives locales d'agriculture urbaine, dont fait partie ce projet. L'édition 2020 était notamment axée sur les jardins santé.

Environnement

Le jardin participe naturellement à l'amélioration du cadre de vie des résidents et incite à la mobilité des personnes dépendantes.

Les aménagements sont favorables à la biodiversité végétale et animale et sont accompagnés des pratiques suivantes :

- aquaponie (boutures) ;



- culture sur paille (cucurbitacées et solanacées) ;
- verger (cerisiers, pommiers) ;
- jardin de 200 m² de pleine terre surelevé à certains endroits (légumes, aromates) ;
- deux essaims d'abeilles (production de miel) ;
- fauchage différencié ;
- pas de recours aux pesticides, herbicides ou engrais ;
- compostage des bio déchets ;
- tri du carton ;
- plantation d'arbres et plantes mellifères ;
- présence ponctuelle de moutons.

Un système de récupération et de stockage des eaux pluviales est actuellement mis en place sur le toit du centre d'accueil de jour (150 m²). Il permettra d'alimenter le système d'irrigation au goutte à goutte du jardin et constituera une ressource pour abreuver les poules et futurs moutons du site. En cours d'élaboration, ce dernier suscite d'autres réflexions sur la gestion des eaux pluviales qui pourraient également alimenter les sanitaires des résidents.

Traduction opérationnelle



Gouvernance

Le projet s'est développé dans le cadre d'un partenariat entre l'association Le Poisson Mécanique, la direction de l'EHPAD de la Sarrazinière et la Fondation de l'Armée du Salut.

Il est cofinancé par un partenaire principal: le groupe AG2R LA MONDIALE.

Ainsi, la gouvernance du site est plurielle. L'association travaille conjointement avec le Conseil de la Vie Sociale de La Sarrazinière, l'équipe de direction (validation), AG2R La MONDIALE (financement) et UniCité (recrutement de volontaires).

Montage juridique et foncier

La micro-ferme urbaine est installée dans l'enceinte du parc de l'EHPAD de la Sarrazinière, mis à disposition par l'établissement.

Elle est portée et animée par Titouan Delage, fondateur de l'association Le Poisson Mécanique. Il est employé en tant qu'agent polyvalent et animateur socio-culturel en contrat de 3 jours par semaine.

L'apicultrice est bénévole. Elle a choisie d'expérimenter sa pratique directement sur ce site pour en faire partager d'autres publics.

Nous avons toujours considéré notre grand parc arboré comme une partie intégrante de notre établissement, à valoriser. La réponse apportée par l'association Le Poisson Mécanique dès 2017 a permis d'en faire un support de relations sociales pour les résidents en premier lieu. Le renouvellement des activités extérieures prévaut sur le côté productif. La pérennisation du parc et son développement en 2020 tient dans l'installation de nouveaux équipements, comme une serre accessible aux fauteuils roulants ou encore la mise en place d'un enclos pour ruminants.

Notre défi collectif consiste à mobiliser des relais, au sein des équipes professionnelles internes et de nos collectivités territoriales. Ainsi, nous aurons tous les ingrédients pour utiliser le parc comme un véritable instrument d'ouverture sur notre environnement et notre territoire.

Ludovic Venet, Directeur adjoint de l'EHPAD de la Sarrazinière

Après plusieurs années de travaux de réhabilitation, grâce au soutien, notamment financier, de la Fondation de l'Armée du Salut, le nouveau chantier est d'inscrire - durablement - les 2 hectares du parc dans le quotidien des occupants de l'EHPAD La Sarrazinière, qu'ils soient résidents, membres de la famille ou professionnels. La feuille de route, co-construite avec l'association Le Poisson Mécanique et l'ensemble des partenaires, est de faire vivre à chacun une "fabuleuse" expérience à travers cette pièce supplémentaire qu'est le jardin : jeux, récolte du miel ou des fruits, entretien des espaces verts, culture de champignons, animaux de la ferme, approche scientifique avec l'aquaponie ou la valorisation des déchets, chantier d'apprentissage. Cette inscription dans le temps, à travers cette démarche "verte", et dans l'espace, à travers son implantation stéphanoise, a plus que jamais fait sens dans cette étrange année 2020.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant. La Sarrazinière doit pérenniser ses actions et se faire reconnaître comme un lieu de ressources et d'expertise de la personne âgée.

Jean-Marie Delfieux, Directeur de l'EHPAD de la Sarrazinière



Problématiques techniques

Les épisodes caniculaires ont entraîné des périodes de sécheresse consécutives, altérant le déploiement du jardin. Des réflexions sur la gestion des eaux pluviales sont en cours (récupération et stockage). Le jardin a également dû faire face aux problématiques suivantes :

- l'accessibilité du parc aux fauteuils roulants : un parcours accessible aux personnes en situation de handicap physique se dessine grâce à une allée en béton de 70 mètres qui traverse désormais le jardin et conduit à une serre en dur de 12 m² qui a également été construite ;
- le vieillissement et la sécurisation des installations : le mobilier est construit à partir des matériaux de récupération (ressourceries locales environnantes, bois autoclave ou arbres abattus). Leur utilisation a été nécessaire pour expérimenter à faible coût, préalablement à l'installation d'équipements plus pérennes. En 2021, certains mobiliers seront remplacés (dômes géodésiques, clôtures) ;
- le volume important des flux de matières à ressource : les 300 repas journaliers génèrent 150 à 200 kg de biodéchets hebdomadaires. Ils

permettent de nourrir les animaux présents sur le site, mais les quantités sont excessives et génèrent d'autres enjeux. Malgré le compostage, le ramassage de ces déchets engendre des frais très importants qui pourraient être allégés par la mise en place d'un cercle vertueux : tout composter pour fertiliser le jardin. Ces réflexions s'appliquent également aux flux de biodéchets, cartons, eaux pluviales, matériaux.

Conseils et retours d'expériences

Les aménagements et modules démonstrateurs dans le parc de la Sarrazinière sont des outils qui rassemblent de nombreux publics (visiteurs, résidents, volontaires, personnels). L'agriculture urbaine décline sa multifonctionnalité au service des besoins de l'EHPAD.

Une présence continue sur le site est primordiale et le renouvellement constant du répertoire d'animations socioculturelles permet de rendre le jardin socialement utile.

Le contexte sanitaire actuel semble renforcer l'importance d'un recours à l'agriculture urbaine comme un levier multifonctionnel au service de l'EHPAD et des besoins de sa microsociété

contingente.

A partir du jardin, Le Poisson Mécanique travaille au service des résidents et de l'établissement afin de faire évoluer les pratiques, pour que le site devienne un centre exemplaire reproductible. L'accompagnement de cette initiative est toutefois primordial.

Pour en savoir plus

- **Titouan Delage**, Fondateur de l'association Le Poisson Mécanique, titouandelage@gmail.com, 06 12 14 46 77 ;
- lepoissonmecanique@gmail.com ;
- facebook.com/lepoissonmecanique/.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/





Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°2

Plus belle la Grapp'



Vaulx-en-Velin (69)

Mise en activité en 2017

#Appropriation

#Alimentation

#Pédagogie

#Lien social

#Ecologie

MAITRISE D'OUVRAGE : GrandLyon Habitat

ACTEURS ET PARTENAIRES : Ma Ville Verte, Centre Social Georges Levy, Association des Jeunes de la Grappinière, Comité de locataires, Collectif la Bande à Basile, habitants de la Grappinière, Grand Projet de Ville, école élémentaire Henri Wallon, associations et acteurs locaux de Vaulx-en-Velin, Récup et Gamelles, Eisenia, Mouvement de Palier, Laboratoire Le LACSE, BUERS Service, Pizarro...

COÛTS : près de 7 000 €HT par an (animations, matériel, plants, chantiers jeunes...)

SURFACE : environ 150 m² de surface de maraîchage

PRATIQUE CULTURALE : pleine terre (lasagnes) et hors-sol (jardinières, bacs) avec amendement organique (déchets verts et terreau local) et plants certifiés AB

TYPE DE PRODUCTION : légumes, herbes aromatiques, fruits, fleurs comestibles, arbustes et prairies fleuries





Éléments clés de la démarche

Alimentation

Les différents espaces aménagés par Ma Ville Verte permettent une autoproduction alimentaire de certaines denrées (herbes aromatiques notamment) ainsi qu'une sensibilisation à une meilleure utilisation et consommation de celles-ci.

Ces espaces sont également les supports d'ateliers participatifs de cuisine, animés autour du goût et de la nutrition. Ces ateliers permettent ensuite d'organiser des repas solidaires et sensibilisent à la réduction du gaspillage alimentaire.

Tout le monde peut bénéficier des récoltes, mais une partie est laissée à discrétion des personnes en nécessité, dans un esprit de solidarité entre voisins.

Economie

Les espaces cultivés s'implantent sur des sites définis avec le bailleur.

Ils permettent une diminution des frais liés aux dégradations des espaces publics ainsi qu'une réduction des déchets et des encombrants dans les zones de potagers.

D'autre part, la formation des habitants et des jeunes du quartier au jardinage et aux nouveaux métiers de l'agriculture urbaine a pour but de faciliter l'insertion professionnelle de ces derniers.

Social

Ces espaces de jardinage collectif ont permis au fil du temps de répondre aux

objectifs initiaux :

- une meilleure appropriation par les habitants des espaces extérieurs de leur quartier ;
- un renforcement du lien social et le développement d'une culture du vivre-ensemble intergénérationnel et interculturel.

Pédagogie

Le jardin collectif permet de mobiliser, de rassembler et de faire participer les équipes et les usagers du centre social (enfants, parents, animateurs), les jeunes du quartier et les habitants (familles, enfants, adultes) aux problématiques quotidiennes de vie sociale (jets de déchets, tri, gestion des encombrants).

Une relation constructive a été initiée en 2020 entre le bailleur social GrandLyon Habitat et des jeunes du quartier qui ont voulu s'investir sur les zones de jardin en les arrosant tout l'été et en rendant compte de leur travail tous les jours par le biais des réseaux sociaux (SnapChat en particulier). Ces échanges, novateurs et adaptés à la jeunesse, ont permis de créer des relations conviviales.

Les animations hebdomadaires réalisées entre avril et octobre de chaque année par Ma Ville Verte depuis 2017 permettent de sensibiliser, petits et grands, aux problématiques liées à l'alimentation, la saisonnalité, la biodiversité, etc. qui s'observent année après année par une évolution des habitudes alimentaires.

Environnement

Ces trois espaces ont été conçus selon les principes et méthodes de l'agroécologie et de la permaculture, en pleine terre et en bacs :

- plantation de prairies fleuries et de plantes mellifères ;
- construction d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux ;
- construction de jardinières en pieds d'immeubles ;
- co-construction avec les habitants de bacs de cultures en bois issus d'essences locales ;
- technique de lasagnes à partir de déchets verts produits sur la commune et utilisation de terreau local ;
- amendement organique et paillage issus des fermes environnantes (centres équestres, espaces verts) ;
- association de cultures, choix de variétés locales (notamment le cardon vert, emblématique de la commune de Vaulx-en-Velin) ;
- aucun pesticide ni intrant chimique utilisé.

Ils constituent des outils sensibilisant au quotidien au développement durable, au jardinage écologique, au maintien de la biodiversité urbaine et à l'alimentation locale et de saison.





Traduction opérationnelle

Gouvernance

Une gouvernance partagée rassemble les acteurs privés et publics du projet : associations locales, habitants, entreprises prestataires et notamment le bailleur social GrandLyon Habitat, le Centre Social Georges Levy et l'Association des Jeunes de la Grappinière.

Ces actions sont cofinancées via la politique de la ville avec le soutien notamment de l'Etat et de la Métropole de Lyon.

Le pilotage se réalise à travers une concertation permanente des habitants par le biais de réunions régulières entre les parties prenantes.

Ma Ville Verte intervient chaque semaine les mercredis pour animer le site, par le biais d'ateliers avec le Centre Social Georges Levy et avec les habitants en soirée. A chaque début de saison, un chantier jeune est organisé afin de réaliser les premières plantations.

Les jeunes du quartier sont formés

pour être autonomes sur la gestion de l'arrosage. En 2021, l'objectif de Ma Ville Verte est d'impliquer davantage les jeunes de l'Association des Jeunes de la Grappinière en les formant, avec l'objectif d'une autonomisation de la gestion des espaces cultivés pour 2022.

Montage juridique et foncier

Les propriétaires fonciers sont GrandLyon Habitat et la Ville de Vaulx-en-Velin.

Les espaces sont mis à disposition pour les habitants. Ils sont animés par Ma Ville Verte dans le cadre de prestations de services qui sont reconduites chaque année pour le compte du Centre Social Georges Levy ou de GrandLyon Habitat.

Problématiques techniques

Un manque d'accès à l'eau sur le site a rendu difficile l'arrosage des potagers, notamment pendant la période estivale. Des jeunes du quartier se sont toutefois portés volontaires pour assurer un arrosage régulier permettant ainsi aux plantes de se développer et de donner de

beaux légumes.

Au cours du projet, GrandLyon Habitat a fait installer des réservoirs d'eau à différents endroits du quartier pour faciliter l'arrosage effectué par les habitants. Le bailleur a également donné accès à un local technique.

Hormis quelques anecdotes, comme la disparition d'un bac au lancement de la première saison de jardinage en 2017 et sa réapparition quelques jours plus tard au même endroit par exemple, les différents jardins potagers ont été respectés, entretenus et sont aujourd'hui préservés par les habitants.

Un net recul de dépôts sauvages d'encombrants à proximité des jardins a d'ailleurs été constaté.

GrandLyon Habitat est fier d'avoir contribué à la création de ces zones de jardinage qui permettent à la fois aux habitants de bénéficier gratuitement de fruits et légumes, mais aussi de développer du lien social sur le quartier. Nous saluons également l'implication des jeunes de la Grappinière qui ont su véhiculer une image positive en s'investissant. Nous espérons que leur implication se poursuive et s'amplifie encore !

Emilie Serre, Chargée de prévention et de vie sociale, GrandLyon Habitat

Au milieu des bâtiments, des espaces végétalisés se sont mis en place progressivement avec les enfants pour ensuite prendre de l'ampleur. Des jeunes du quartier participent à l'arrosage, d'autres personnes en grande difficulté récoltent les quelques légumes, les enfants n'y jettent pas leur ballon : les espaces sont respectés et les habitants sont aujourd'hui en demande, notamment d'un compost, qui va être construit par les jeunes du quartier.

Bien sûr, il y a eu des difficultés mais comme les habitants étaient impliqués et motivés, nous sommes arrivés à "faire" ensemble. Des fêtes se sont créées autour des jardins où nous avons pu partager des moments conviviaux.

Hamida Djoudi, Coordinatrice Enfance-Jeunesse, Centre social Georges Levy



Conseils et retours d'expériences

Si un effort supplémentaire doit être fourni pour l'entretien quotidien, la dynamique d'implication se renforce avec une volonté des habitants d'agrandir la surface cultivée chaque année.

La formation de certains habitants, animateurs et jeunes du quartier, va permettre de pérenniser l'action. Un transfert de compétence est visé pour progressivement mener vers une autonomisation complète des habitants.

En plus de l'implication habitante, primordiale dans le projet, l'implication permanente du bailleur social GrandLyon Habitat, celle du Centre Social Georges Lévy, ainsi que celle de l'Association des Jeunes du quartier sont déterminantes pour l'appropriation du site et la pérennité du projet.

Pour en savoir plus

- **Anaïs Jeantet**, Dirigeante de Ma Ville Verte, anaïs.jeantet@mavilleverte.fr ;
- **Matthieu Arar**, Directeur technique et formations de Ma Ville Verte, matthieu.arar@mavilleverte.fr ;
- www.mavilleverte.fr.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/



Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°3
Le 8^{ème} Cèdre

Le 8^{ème} Cèdre est un projet d'agriculture urbaine solidaire, pensé et animé selon les principes de la permaculture : prendre soin des gens, prendre soin de la terre et partager équitablement les ressources.

Situé sur les îlots Eugène André et Paul Cazeneuve, il est implanté au sein du 8^{ème} arrondissement de Lyon au cœur de résidences sociales. Le projet réunit plusieurs éléments distincts mais complémentaires : deux parcelles productives de micro-maraîchage, un jardin pédagogique permacole et un potager partagé, un espace de vie sociale ainsi qu'une zone d'expérimentation en phytoextraction.

Fruit d'un partenariat entre le bailleur social GrandLyon Habitat et l'entreprise coopérative Place au Terreau, ce projet pilote à but non-lucratif est précurseur au sein de la métropole lyonnaise.

Il a pour objectif de valoriser les espaces disponibles et répond à des enjeux de renforcement de la mixité sociale, d'accès à une alimentation saine, de biodiversité en ville, de création d'emploi et d'amélioration du cadre de vie.

Lyon (69)

Mise en activité en 2019

#Autonomie alimentaire

#Jardin pédagogique

#Solidarité

#Mixité sociale

MAITRISE D'OUVRAGE : GrandLyon Habitat, Place au Terreau

ACTEURS ET PARTENAIRES: Le Grand Romanesco, Philippe Zerr, Eisenia, Terrain d'entente, Sauvegarde 69, Centre Social des Etats-Unis, Épicentre, Pôle Santé du 8^{ème}, Arthropologia, Biomedes, Agence Française pour la Biodiversité, Métropole de Lyon, Racine, Samse, Fondation Emergences, A la source, Maco

COÛTS DE L'OPÉRATION : 204 000 €HT (ingénierie, réalisation, fournitures)

COÛTS DES TRAVAUX : non précisé

SURFACE : 1 600 m² de surface d'exploitation, 600 m² de surface brute de maraîchage, 300 m² de surface nette

PRATIQUE CULTURALE : pleine terre (lasagnes) et hors-sol (jardinières, bacs) avec amendement organique (déchets verts et terreau local) et plants certifiés AB

TYPE DE PRODUCTION : légumes, herbes aromatiques, fruits, fleurs comestibles, arbustes et prairies fleuries





Éléments clés de la démarche

Alimentation

L'espace de 1 600 m² est composé de plusieurs éléments :

- la micro-ferme des États-Unis : 600 m² exploités par un maraîcher ;
- un jardin permacole ;
- une zone d'expérimentations autour de la biodiversité avec notamment une parcelle de phyto extraction.

Un espace de vie sociale (annexe du Centre social des États-Unis) de 150 m² va également voir le jour à proximité des espaces extérieurs cultivés.

Une vente directe hebdomadaire est proposée sur place à la micro-ferme des États-Unis. Un local y est dédié. Une partie des récoltes est distribuée en vente directe aux habitants des résidences, le reste est vendu auprès de différentes épiceries indépendantes.

Un lien a été tissé avec l'épicerie solidaire Epicentre, qui propose une animation par mois à ses bénéficiaires ainsi qu'aux habitants des résidences. Les invendus de la micro-ferme des États-Unis sont achetés par l'épicerie à moitié prix, avant d'être redistribués.

Le maraîcher travaille également avec l'épicerie A la source et l'entreprise Maco.

Economie

Ce projet est en partie financé par le Ministère de la Transition Écologique

et Solidaire, dans le cadre de l'appel à projets « *Mon projet pour la planète* », aux côtés du financement du bailleur social GrandLyon Habitat et de la Métropole de Lyon. Deux entreprises partenaires ont également accepté de contribuer au projet sous forme de dons en nature : Racine et Samse.

L'objectif premier du projet n'est pas sa rentabilité économique, mais bien son impact social. Cependant, les porteurs de projet ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à proposer un modèle économique viable dans leurs activités respectives.

Le maraîcher urbain prévoit de dégager ½ ETP (Equivalent Temps Plein) sur la surface disponible qui lui est mise à disposition. Il envisage de développer son activité sur un ou plusieurs autres projets d'agriculture urbaine, à proximité.

L'animateur prévoit quant à lui de dégager ½ ETP la première année, pour aboutir à un ETP en 3^{ème} année, après une nécessaire montée en puissance.

Pédagogie

Ce projet est innovant notamment grâce à la présence d'un maraîcher aux pieds de logements sociaux. Le caractère intrinsèquement pédagogique de cette cohabitation nouvelle est important, puisqu'il permet aux résidents, et plus particulièrement aux enfants, de découvrir un métier et des activités la plupart du temps cachés en périphérie des villes.

Le jardin permacole et le potager partagé ont pour objectif de diffuser largement des connaissances autour du jardinage naturel, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine auprès d'une grande diversité de publics.

L'espace de vie sociale, annexe du Centre Social des États-Unis, sera en partie utilisé par l'animateur du jardin permacole, mais il sera aussi un lieu dédié à la promotion de la biodiversité. D'autres associations pourront également y proposer leurs propres ateliers et animations.

Social

La mixité des publics est un point très important du projet. En effet, l'idée première est de faire venir un public du centre ville vers ce secteur excentré de Lyon, afin de favoriser les rencontres et les échanges.

Le Pôle Santé du quartier est également impliqué dans le projet et propose un atelier par mois au cœur du jardin permacole, animé par des médecins du pôle santé. Ces ateliers permettent de faire le lien entre le jardinage et la santé. Des habitants mais aussi des bénéficiaires du pôle santé peuvent y participer gratuitement.

Le projet s'insère dans le cadre plus large de la requalification des espaces extérieurs au sein des résidences Eugène André et Paul Cazeneuve. Les enjeux liés à cette requalification sont importants, et participent de façon notable à l'amélioration du cadre de vie.

Environnement

Dans le cadre du Plan d'Éducation au Développement Durable de la Métropole de Lyon, le 8^{ème} Cèdre et GrandLyon Habitat ont créé le défi Biodiversité, en lien avec l'association Arthropologia et les Archives Municipales de Lyon.

L'objectif est de créer un parcours destiné aux adultes et aux enfants afin de répertorier la biodiversité et de découvrir son évolution au sein du quartier.



Traduction opérationnelle

Gouvernance

Le projet du 8^{ème} cèdre est piloté par 2 comités : un comité opérationnel (Épicentre, Centre Social des États-Unis, Pôle Santé du 8^{ème}, partenaires associés) et un comité institutionnel (Mission Entrée-Est, Mairie du 8^{ème} arrondissement de Lyon, Mairie de Lyon, Métropole de Lyon).

La micro-ferme a été inaugurée officiellement au printemps 2020. Mise en activité depuis peu, la gouvernance de ce projet évolue selon les phases du projet :

- phase 1 (sept. 2018 - sept. 2019) : GrandLyon Habitat et Place au Terreau ;
- phase 2 (sept. 2019 - sept. 2020) : acteurs phase 1 + Centre Social des États-Unis et Philippe Zerr, maraîcher urbain ;
- phase 3 (depuis sept. 2020) : acteurs phase 2 + partenaires du programme pédagogique et les habitants.

Montage juridique et foncier

Le montage juridique est organisé autour d'une convention où le propriétaire est responsable du foncier, mais cette convention d'occupation est temporaire.

Justifiée par une phase d'expérimentation, une convention d'occupation précaire a été établie entre GrandLyon Habitat et le maraîcher. La pérennisation du projet pourra toutefois se faire par le biais d'un bail agricole.

Le foncier est mis gratuitement à disposition du maraîcher mais ce dernier n'est pas rémunéré par GrandLyon Habitat. Pour se rémunérer et payer les charges de fonctionnement (eau, électricité), le salaire du maraîcher repose sur la vente de sa production.

Son modèle économique repose sur un modèle de production biointensif. Une production de légumes nourriciers, périssables et qui poussent rapidement permet de réaliser beaucoup de rotations et de produire davantage au mètre carré. Le maraîcher, Philippe Zerr, y cultive des produits à haute valeur ajoutée (radis, carotte, mesclin, etc.)

Problématiques techniques

Suite à des relevés de Biomedes effectués par GrandLyon Habitat, des problèmes de pollution liés au plomb ont été révélés.

Une zone d'expérimentation en phytoextraction permet de dépolluer le sol par les plantes.



L'agriculture parle à tout monde, elle rassemble aussi bien les anciennes générations que les plus jeunes et ranime progressivement un lien de confiance entre les différents groupes d'habitants du quartier. C'est un outil qui favorise la cohésion au sein du quartier, du moins il apaise certaines tensions existantes grâce au respect porté à l'égard de ce jardin. La plupart des habitants étaient convaincus que cet espace allait être dégradé, ils ne croyaient pas en sa pérennité ; mais malgré ces craintes, les dégradations y sont anecdotiques ou involontaires.

Philippe Zerr, Maraîcher urbain au 8^{ème} Cèdre

Le pari d'installer un agriculteur au sein de résidences de logement social en cœur de Ville a été relevé grâce à l'implication de tous les acteurs du projet. Il a fallu dépasser les difficultés et contraintes existantes et s'adapter en permanence. Pour GrandLyon Habitat, ces nouveaux usages (micro maraîchage et jardin permacole), porteurs de sens pour la ville durable de demain à laquelle nous contribuons, constituent également le socle de nouveaux liens, de nouvelles pratiques et de nouvelles appropriations des espaces par les habitants voisins du maraîcher.

Elodie Morel, Responsable Service Réhabilitation, Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie, GrandLyon Habitat



Conseils et retours d'expériences

Les points forts du projets reposent sur plusieurs éléments :

- innovation sociale sur la forme et la localisation du projet ;
- agriculture urbaine envisagée comme un levier de transformation globale ;
- temps important consacré à l'ingénierie et la concertation ;
- approche partenariale étendue et diversifiée.

L'appui des collectivités pour ce type de projet est primordial.

La mobilisation de nombreux acteurs (urbanistes, paysagistes, écologues, bailleur social, habitants) a également permis de croiser les regards sur de nombreuses disciplines et ce, dès la

conception du projet. Cette mobilisation permet d'adapter le projet au contexte, aux enjeux du territoire et aux attentes des usagers.

Un premier bilan est prévu en 2021.

Pour en savoir plus

- **Lucas Blanes**, Co-fondateur de Place au Terreau et Le Grand Romanesco, lucas@placeauterreau.fr ou lucas@legrandromanesco.com ;
- **Philippe Zerr**, Maraîcher urbain du 8^{ème} Cèdre, philippezzerr@gmail.com ;
- Revue de projets "Maraîchage urbain" du 29 septembre 2020 - Ville & Aménagement Durable.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/





Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°4

Site expérimental Verticulteurs sur le site de l'Autre Soie

Verticulteurs est une micro-entreprise créée en 2020 par Charles Lambert, ingénieur agronome, visant à déployer des activités de production végétale et de lombricompostage en milieu urbain à partir d'un module associant culture verticale et lombricompostage.

Dans ce contexte, une convention d'occupation temporaire a été établie entre le CCO La Rayonne - laboratoire d'innovation sociale et culturelle - et Verticulteurs, afin d'implanter son espace test aux côtés d'un jardin partagé co-conçu par et pour les habitants du quartier dans le parc de l'Autre Soie, projet urbain porté par le GIE La Ville Autrement et le CCO. Le devenir de ce parc est ainsi en construction avec la ville, les habitants et les occupants. Le projet de site expérimental de l'entreprise Verticulteurs consiste à réaliser à échelle réduite le modèle d'un futur site de production plus large en milieu urbain. L'objectif est double :

- tester différents facteurs de production (espèces, irrigation, lombricompostage, traitements) ;
- disposer d'une base pour des activités de promotion, d'animation, et de formation auprès de publics variés (entreprises, particuliers, associations).

PORTEUR DU PROJET : Verticulteurs

ACTEURS ET PARTENAIRES : CCO La Rayonne, Alchimistes, Ouicompost, Ateliers Ikona, GIE La Ville Autrement, BOBI Réemploi, Racine

COÛTS DE L'OPÉRATION : 1 000 € TTC

COÛTS DES TRAVAUX : 250 € TTC

SURFACE : 40 m² de surface de maraîchage

PRATIQUE CULTURELLE : culture verticale hors-sol sur substrat vivant (constitué de composts urbains locaux) ; pratiques conformes aux réglementations AB (plants certifiés, traitements biologiques)

TYPE DE PRODUCTION : aromatiques, légumes feuilles et fleurs

Villeurbanne (69)
Mise en activité en 2020

#Culture verticale

#Lombricompostage

#Alimentation locale

#Economie Circulaire

#Expérimentation



QU'EST CE QU'UN MODULE VERTICULTEURS ?



Un module 3 en 1: recyclage, compostage, jardinage !

Éléments clefs de la démarche

Alimentation

Le rendement des 20 modules est estimé à 300 kg par an de légumes, aromates et fleurs fraîches.

La production d'herbes aromatiques et d'herbes à tisanes est pertinente compte tenu de la présence d'une ceinture maraîchère autour de l'agglomération lyonnaise. Elle répond à une vraie demande des citoyens qui nécessite peu de main-d'œuvre.

La production végétale est vendue en circuits courts auprès de structures locales et/ou en direct.

Economie

Le coût du module installé varie entre 250 et 320 €TTC (hors plants), suivant le niveau d'accompagnement souhaité. Cet accompagnement comprend l'étude des besoins, l'installation et la mise en place d'un programme d'animations.

L'installation est financée sur fonds propres. Le modèle économique s'appuie sur 2 piliers :

- l'accompagnement à la mise en place de potagers urbains ;
- la vente d'aromates en circuits courts.

Pédagogie

Ce site est un support d'animation d'ateliers auprès de particuliers, d'entreprises et d'associations sur les plantations et le compostage.

Social

Des ateliers gratuits avec les résidents du quartier ont été organisés et un lien fort avec le jardin partagé adjacent a été tissé (co-entretien, arrosage, fourniture de plants).

Environnement

Le concept des modules est inspiré du *keyhole garden*, conciliant culture et compostage. Leur construction intègre une démarche d'économie circulaire en circuits courts :

- bidon alimentaire en plastique voué à la déchetterie ;
- colonne de lombricompostage composée d'un tube central PVC issu de chantiers du BTP ;
- traverses en bois et palettes pour créer les socles et le mobilier de travail extérieur récupérées grâce à BOBI Réemploi ;
- culture sur substrat presque entièrement composé de composts locaux ;
- déchets verts via l'entreprise locale RACINE ;
- paille issue d'une champignonnière locale située à Vancia, permettant de remplacer la tourbe, ressource non-renouvelable ;
- aucun amendement extérieur.

Seules les billes en perlite sont achetées neuves pour permettre d'aérer le terreau.

Ces 20 modules permettent le recyclage d'environ 300 à 400 kg par an de biodéchets de la ville et produisent deux fertilisants naturels : le lombricompost et le thé de compost.

L'arrosage est réalisé par goutte à goutte. A terme, une cuve de récupération d'eau de pluie sera installée.

L'installation favorise le développement de la biodiversité via :

- la mise en place d'aromatiques mellifères ;
- une pédofaune fertilisant des plantes adaptées à chaque saison ;
- le maintien de l'enherbement sous les modules.



Module vide

Gouvernance

Depuis 2016, le GIE La Ville Autrement et le CCO font vivre l'Autre Soie, ancien site de l'IUFM, en accueillant des résidences d'artistes, des événements culturels, et en développant de la recherche-action.

Le CCO La Rayonne a pour mission l'animation de l'occupation temporaire depuis 2018, qui se traduit également par l'accueil de structures culturelles et de l'ESS à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, ainsi que par un volet d'animations territoriales en concertation avec les collectifs d'habitants du quartier. Enfin, un centre d'hébergement d'urgence géré par Alynea est mis en place dans un bâtiment annexe au site.

Le jardin partagé et les infrastructures communes ont été co-conçus. La zone est co-entretenu et la gestion des deux espaces (jardin partagé et espace test) est indépendante.

En effet, le jardin partagé appartient au collectif d'habitants, c'est donc en priorité à eux de s'organiser pour l'entretenir. Néanmoins, de manière plus informelle, un accompagnement à la gestion du jardin est réalisé pour anticiper les besoins.

En parallèle, l'espace test Verticulateurs est dédié uniquement aux activités de Verticulateurs qui en a la gestion.

La phase de chantier qui fera suite à l'occupation temporaire a débuté fin 2020, toutefois elle n'impactera pas le projet Verticulateurs qui est localisé dans le parc.

Montage juridique et foncier

L'installation étant située dans le parc de l'Autre Soie dont le devenir est en construction, une convention d'occupation temporaire de 3 ans a été signée. Le CCO met à disposition l'eau, le bâtiment et ses outils de communication.

Verticulateurs est une auto-entreprise, non affiliée à la MSA, en dessous du seuil d'assujettissement.

Réponse technique

Cette solution de modules hors sol est pertinente sur ce site relativement ombragé, où il est interdit de creuser ou de travailler le sol. L'accès à l'eau est réalisé grâce à un raccordement situé à 100 mètres, à pression réduite.

Du point de vue de l'encombrement, l'installation présente une hauteur de 80 cm sur un socle de 40 cm, et dispose d'un volume de 160 litres de substrat. D'une centaine de kilos, elle peut être déplacée sans difficulté.

La verticalité des bacs permet une emprise au sol divisée par 5 par rapport à une culture au sol : 40 plants sont disposés sur une surface de 0,3 m².

En plus de l'apport de biodéchets (dont la qualité est à surveiller de près), la collecte du thé de compost est à réaliser une fois par semaine.

Perspectives

D'autres installations ponctuelles ont été faites à Lyon courant 2020 (Halles du Faubourg, Permalab d'Ostara). Cette technique hors-sol présentant l'avantage d'être indépendante du type de surface,

elle peut être installée sur des friches, des toitures terrasses et lors d'occupations temporaires. Aujourd'hui, Verticulateurs souhaite à court terme :

- démarrer la deuxième saison sur son site, toujours dans un double objectif de production et d'expérimentation ;
- poursuivre le développement du produit.

En parallèle, Verticulateurs travaille avec ses collaborateurs sur une offre de produits à destination des particuliers (mini-module, design, etc.) et sur différents modèles économiques de micro-fermes urbaines verticales pour le marché BtoB.



Nous sommes ravis de pouvoir soutenir le projet de Charles au travers de notre occupation temporaire, car il a toute sa place dans ce contexte d'expérimentation. C'est également un moyen de susciter la curiosité, la rencontre et l'échange avec les habitants du quartier et le public de l'Autre Soie.

Hélène Leh, Coordinatrice de l'Occupation Temporaire de l'Autre Soie, CCO

La formation de maraîcher est plutôt orientée sur les installations en milieu rural. Le métier d'agriculteur urbain est nouveau et associe différents savoir-faire : maraîchage, pédagogie, etc.

Charles Lambert, Ingénieur agronome, Verticulateurs

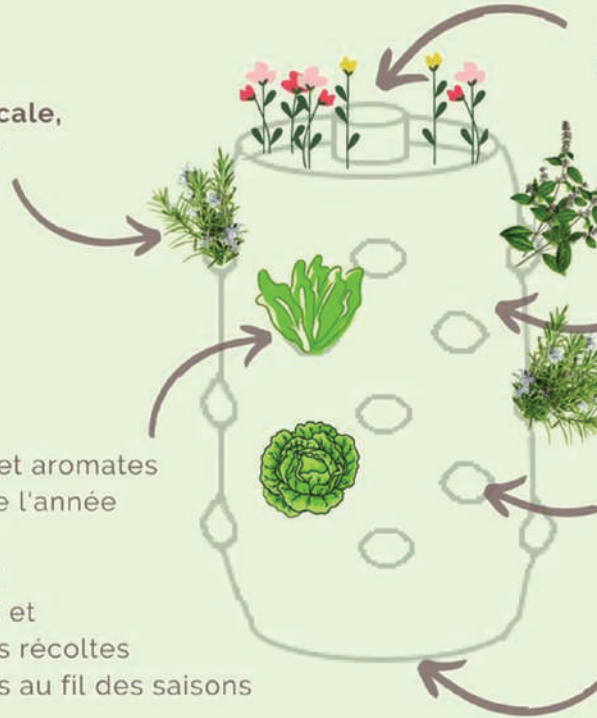
EN QUELQUES CHIFFRES, UN MODULE VERTICULTEURS C'EST...

Grâce à la **culture verticale**,
40 plantes cultivées sur
seulement **0.3 m²**

Soit une emprise au sol
divisée par **5**.

10 à 15 kg de légumes et aromates
produits tout au long de l'année

De quoi être quasiment
autonome en aromates et
se faire plaisir avec des récoltes
ponctuelles de légumes au fil des saisons



15 kg/an de bio-déchets (épluchures, cartons..) en moins dans vos poubelles...
... soit ce que génère un foyer de **2 personnes**

8 kg de plastique directement sauvés de la déchetterie !

180 L de substrat composé de ressources **locales et durables**

5 à 7 kg de lombricompost et **5L** de thé de compost à la fin de l'année, réutilisables pour les prochaines cultures

Conseils et retours d'expériences

Facteurs de réussite

- Mise en place rapide du projet porté de manière indépendante ;
- implantation forte du CCO sur le territoire (communication, animation) ;
- écosystème d'acteurs divers inspirants et utiles pour l'avancée du projet.

Points de vigilance

Au sein du site expérimental Verticulteurs sur la parcelle du CCO à l'Autre Soie, il est essentiel de :

- redéfinir régulièrement la place du projet dans l'évolution du lieu et du parc ;
- chercher en parallèle du foncier (convention d'occupation précaire) ;
- établir un protocole expérimental pour obtenir des données fiables et optimiser la capacité de production dans le temps ;

- anticiper les variations de revenus dues à la saisonnalité.

Pour une micro-ferme urbaine à visée de production végétale, il est nécessaire de :

- maîtriser son plan de culture, se concentrer sur une gamme de variétés restreinte pour optimiser sa main d'œuvre ;
 - identifier au préalable les débouchés possibles (direct, achat revente, épiceries, restaurants) ;
 - disposer d'une convention ou d'un bail d'occupation adapté à son projet.
- Pour l'installation de potagers ou de fermes urbaines, le porteur de projet doit :
- disposer d'un lieu pilote peut favoriser l'acquisition de clients, surtout en début de projet ;
 - identifier le besoin du client en amont et être relativement flexible sur son offre.

En règle générale, il est primordial de s'entourer d'une équipe et de déléguer les tâches. Etablir une road-map et se fixer des objectifs réguliers, utiliser des outils de gestion dès le début du projet, se fixer une vision à long terme de son projet et fonctionner en réseau local (partenaires-fournisseurs) favorise la résilience et la pérennité du projet.

Pour en savoir plus

- **Charles Lambert**, Fondateur de Verticulteurs, verticulteurs@gmail.com, 06 88 72 22 54 ;
- www.verticulteurs.com/ ;
- www.facebook.com/verticulteurs/.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/





Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°5

Jardin collectif associatif Les Pot'iront



Décines (69)

Mise en service en 2010

- #Biodiversité
- #Apprentissage
- #Expérimentation
- #Intergénérationnel
- #Convivialité
- #Mixité sociale

PORTEUR DE PROJET : Association Les Pot'iront

ACTEURS ET PARTENAIRES : Adhérents, ARDAb, BTM, Le PASSE-Jardins, les Croqueurs de Pomme Rhône-Alpes, le GRAB, le CRba, les COLIBRIS 69 Lyon Reliance, Côté Jardins, la FRAPNA

COÛTS DE L'OPÉRATION : 110 000 €HT d'investissement

COÛTS DES TRAVAUX : 23 000 €HT de fonctionnement

SURFACE : 3 hectares de surface maraîchère

PRATIQUE CULTURELLE : maraîchage et verger certifiés AB (engrais verts, rotations de cultures, paillage, 4 cultures sous tunnels, planches, tracteur en cultirateau)

TYPE DE PRODUCTION : 60 variétés de légumes de saison, 90 arbres fruitiers (pommes, poires et prunes principalement)





Éléments clefs de la démarche

Alimentation

Des paniers de fruits et légumes sont distribués chaque semaine aux Pot's et sont accompagnés de recettes :

- production variée de légumes cultivés en agriculture biologique sans pesticide : 60 variétés dont des légumes anciens ;
- production de fruits sans pesticides : verger composé de 90 arbres fruitiers.

Economie

Tout le monde peut adhérer à l'association. L'adhésion est de 30€ par an et par famille. Toutefois, étant donné l'espace de maraîchage limité, la forte demande et la nécessaire rotation des cultures, tous les adhérents ne peuvent pas bénéficier d'un panier chaque semaine.

105 paniers sont distribués chaque dimanche aux adhérents inscrits et engagés à travailler 8 dimanches par an en maraîchage ou verger (2 dimanches par saison). L'association leur distribue un panier de légumes de saison au prix du marché chaque semaine. Les Pot's achètent à l'avance les paniers prévus pour l'année en versant, en plus de leur cotisation, 510 € par année soit 42,50 € par mois.

Grâce au travail des adhérents, le panier moyen évalué entre 16 et 18 € (tarif moyen AB) est vendu à 11 € (tarif moyen conventionnel). Pour atteindre l'équilibre budgétaire et pérenniser le

projet, une production de 100 paniers de légumes par semaine est nécessaire. Cela correspond à environ 140 familles (paniers parfois partagés entre plusieurs familles).

En 6 ans, la distribution de paniers est passée de 46 à une moyenne de 90 par semaine, pour aujourd'hui atteindre plus de 100 paniers. L'association est autonome financièrement.

Social

L'association compte aujourd'hui 140 adhérents. Ils habitent dans un rayon de 15 km autour du jardin, avec une belle diversité sociale et générationnelle. La convivialité du site est renforcée par l'organisation plusieurs fois par an de rencontres entre les adhérents. Un repas organisé en janvier, une fête d'été à la fin du mois de juin, une soupe à la chaudière organisée en novembre, des débats et présentations sur des thèmes liés au jardinage, ou encore des ateliers cuisine sont des événements très appréciés et attendus chaque année par les adhérents.

Pédagogie

Des visites de classes d'écoles, d'établissements agricoles ou de délégations professionnelles sont de plus en plus fréquentes. Une sensibilisation à l'alimentation est réalisée auprès des jeunes, par l'accueil régulier des enfants des adhérents ainsi que des classes d'école pour découvrir comment poussent les fruits et légumes en agriculture biologique.

Environnement

Dès le démarrage, la conduite des cultures a été réalisée selon le cahier des charges de l'agriculture biologique sur un terrain agricole qui était jusqu'alors conduit en agriculture conventionnelle. Au fil des années, une amélioration de la qualité du sol a été constatée :

- une terre moins compacte grâce aux épandages de fumier, plus riche en insectes, micro-organismes et en adventices natives ;
- une recrudescence des vers de terre, des insectes auxiliaires, oiseaux et couleuvres ;
- un équilibre du biotope, grâce aux rotations des cultures et aux semis d'engrais verts.

De plus, la plantation des haies a permis le retour de certaines espèces d'insectes et d'oiseaux et un accueil de ruches.

Les bénéfices sur la santé des adhérents concernent plusieurs aspects :

- bien-être physique par une pratique de l'activité de maraîchage les jours de participation (désherbage, récolte, plantation, buttage, soin des cultures, travaux d'entretien du matériel et des haies) ;
- bien-être moral et social par l'activité et le partage de moments de convivialité avec d'autres adhérents.





Traduction opérationnelle

Gouvernance

Le jardin est gouverné par un conseil d'administration de 18 membres adhérents. Certains administrateurs occupent des fonctions au sein du bureau ou au sein d'un des 5 commissions : communication, animation, culture, travaux et verger.

Une maraîchère exploite le site à temps plein annualisé. Toutefois durant l'été, un saisonnier l'accompagne pendant 5 mois à raison de 24 heures par semaine.

Chaque dimanche un groupe de 15 à 20 adhérents contribue bénévolement à l'exploitation du jardin (maraîchage et verger). Chaque adhérent y participe 8 dimanches par an.

Aucune connaissance en jardinage n'est nécessaire, la maraîchère guide les adhérents et les conseille dans les choix de culture.

Les adhérents sont sollicités sur des journées supplémentaires pour réaliser des travaux divers sur le matériel.

Les adhérents sont répartis sur les villes de Décines (30 paniers), Meyzieu (25

paniers), Vaux en Velin (15 paniers), Lyon (15 paniers) et Villeurbanne (20 paniers).

Au total, il existe 11 groupes, correspondant à 11 zones géographiques, chacune est gérée par un référent. Le référent coordonne la présence des adhérents au jardin, afin de garantir la participation d'un adhérent minimum par groupe, qui assure ainsi la livraison des paniers sur sa zone géographique.

Depuis 3 ans, la demande d'adhésion est importante face à la surface d'exploitation et à la production. Il existe une liste d'attente, qui se renouvelle régulièrement pour pouvoir participer à l'activité et bénéficier de paniers de légumes chaque semaine.

Montage juridique et foncier

Le jardin les Pot'iront est situé sur un terrain municipal. Une convention d'usage agricole gratuite sans commercialisation extérieure a été signée pour mettre à disposition le terrain municipal à l'association. Elle est renouvelable tacitement tous les 3 ans.

En 2009, l'intérêt écologique a justifié cette convention. Les conditions de la

convention excluent toutefois toute commercialisation vers l'extérieur, la production et la vente de fruits et légumes doivent uniquement être effectuées par et pour les adhérents de l'association.



Être adhérente aux Pot'iront me permet d'être acteur de mon alimentation: faire le choix d'une alimentation biologique et locale, de manger des légumes de saison tout en participant à leur production. L'association m'a également permis de faire des rencontres. On prend plaisir à discuter en travaillant lors des dimanches de maraîchage.

M'impliquer au sein du conseil d'administration et à la commission communication me permet également de prendre des responsabilités, ce qui est valorisant humainement.

Delphine Ach-Hubert, Référente à la Commission Communication des Pot's



Problématiques techniques

Localisé à Décines, le site dédié à l'exploitation était pollué.

Il a fallu 3 ans pour que l'association puisse dépolluer le terrain, à l'aide d'engrais verts et grâce à des techniques de cultures biologiques.

La certification AB a été obtenue au bout de ces 3 ans d'agriculture en technique de maraîchage biologique.

Conseil et retour d'expériences

Au commencement du projet, le temps consacré à l'activité du maraîcher était trop limité. Un mi-temps n'était pas suffisant pour exploiter 3 hectares, malgré une forte détermination et ténacité.

L'association a ainsi engagé une maraîchère à temps plein et les membres de l'association ont été très présents pour contribuer à mener à bien ce projet.

Pour en savoir plus

- **Claire Valla**, Secrétaire pour l'association Les Pot'ironts, lespotiront@lespotiront.fr, 04 78 49 38 62 ;
- <https://sites.google.com/site/associationlespotiront/> ;
- <https://www.facebook.com/assolespotiront/>.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/





Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°6

La micro-ferme urbaine des Girondins



Lyon (69)

Mise en activité en 2020

#Production

#Circuit court

#Pédagogie

#Expérimentation

#Préfiguration

La micro-ferme urbaine des Girondins répond aux objectifs de deux projets d'aménagement innovants au cœur de la ZAC des Girondins, dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. D'une part, l'aménagement d'un espace d'occupation temporaire, la Halle Girondins, gérée par la SERL et Plateau Urbain, héberge différentes structures culturelles, artistiques et de l'ESS, avec la volonté de tisser des liens avec les habitants du quartier en leur proposant un lieu végétalisé ouvert et animé. Conçu et cultivé par Ma Ville Verte, avec le soutien de la SERL et d'Alliade Habitat, cet espace de maraîchage urbain est un lieu de production agricole écologique en pleine ville, permettant également d'animer des ateliers et des événements autour de la transition écologique et de l'alimentation durable. D'autre part, cette micro-ferme offre une préfiguration sociale et technique à la future ferme urbaine intégrée sur le toit de la résidence qui sera construite en 2023 sur l'îlot 6 de la ZAC des Girondins.

Le projet "Habiter une ferme urbaine" est à l'origine d'une recherche scientifique portée par une thèse en architecture dont la vocation est de projeter les configurations favorables à la cohabitation entre les pratiques agricoles urbaines et les logements. L'opération est portée par Alliade Habitat, en collaboration avec les signataires de la Chaire Habitat du futur, l'ENSA Lyon, l'agence d'architecture Tangram et Ma Ville Verte.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Métropole du Grand-Lyon, Groupe SERL, Alliade Habitat, Ma Ville Verte

ACTEURS ET PARTENAIRES : Plateau Urbain, Chaire Habitat du futur, Tangram Architectes, TVK, BASE, ENSA Lyon, TRIBU, LASA, Les Grands Ateliers

COÛTS : non précisé

SURFACE : 500 m² de surface de maraîchage opérationnelles, 1 000 m² en projet

PRATIQUE CULTURELLE : agriculture écologique hors-sol en bac avec 3 espaces de cultures différenciées (techniques de maraîchage écologiques) et en hydroponie

TYPE DE PRODUCTION : fruits, légumes, plantes aromatiques, fleurs comestibles





Éléments clefs de la démarche

Alimentation

La vente de la production de la micro-ferme aux habitants du quartier permet la distribution en circuits courts de légumes sains et savoureux.

Les visiteurs peuvent également découvrir une large diversité de variétés de plantes maraîchères y compris des variétés locales et anciennes au fil des saisons et en lien avec des producteurs et agriculteurs de la région.

Economie

Les investissements et coûts d'aménagement sont financés par Alliade Habitat (matériel), la SERL met gracieusement à disposition le terrain, et les frais de fonctionnement et de gestion, ainsi que les fournitures et consommables sont financés par Ma Ville Verte.

La vente hebdomadaire sur place des légumes et plantes potagères en circuit très court aux usagers de la Halle des Girondins et aux habitants du quartier permet de dégager un revenu finançant les frais d'exploitation et un demi Equivalent Temps Plein sur la micro-ferme.



Des prestations complémentaires d'accueil de publics et d'animations d'ateliers étaient prévues en 2020, mais en raison du contexte sanitaire ont été reportées à la saison 2021.

Pédagogie

Cet espace vert démonstrateur et innovant d'agriculture urbaine s'inscrit dans un quartier en plein réaménagement.

Des ateliers de formation à l'agriculture urbaine écologique et de sensibilisation sont prévus sur un espace de jardinage collectif dès l'ouverture au public du site en 2021.

Social

Un des objectifs de ce projet est de créer du lien social et de développer une culture du vivre ensemble dans le quartier, notamment entre les habitants de longue date du quartier et les nouveaux arrivants. Les marchés hebdomadaires, les rencontres culturelles et les divers ateliers en lien avec les autres structures de la Halle Girondins viendront renforcer cette dynamique en 2021.

Environnement

Le projet vient revégétaliser un site urbain industriel très minéral, permettant un retour de la biodiversité sur ce site. De nombreux insectes pollinisateurs ont fait leur réapparition dès la floraison des plantes du potager en été.

Sur les principes et les méthodes inspirés

de l'agroécologie et de la permaculture, les cultures potagères sont réalisées en bacs, pour éviter la contamination des légumes par des éléments polluants présents dans le sol de cet ancien site industriel.

Le projet est un démonstrateur de différentes techniques d'agriculture hors-sol en se basant sur une logique de récupération de matériaux et de déchets verts produits par la ville (tant pour les contenants de culture que pour les substrats), dans une dynamique vertueuse de recyclage et de réemploi.

Trois espaces de cultures différenciées permettent de comparer les avantages et les inconvénients de chacune de ces techniques de cultures hors sol, dans une démarche d'expérimentation agronomique.

Le choix de variétés potagères, paysannes, locales, rustiques et non hybrides permettent de favoriser la biodiversité cultivée et la diffusion de la connaissance sur ces variétés non standardisées.

L'entretien et la gestion du potager sont écologiques, sans aucun intrant chimique. La culture bio intensive permet d'obtenir des rendements importants sur de petites surfaces de culture.

Une attention particulière est portée sur la gestion de la fertilisation organique et de l'irrigation dans le but de préserver les ressources en eau, particulièrement en ville où celles-ci sont limitées.



Traduction opérationnelle

Gouvernance

La gestion opérationnelle de la micro-ferme est assurée par Ma Ville Verte.

Le comité de pilotage du projet est composé de :

- la SERL (aménageur de la ZAC et propriétaire du foncier) ;
- Métropole du Grand Lyon (concède l'aménagement de la ZAC) ;
- Alliade Habitat (financeur et maître d'Ouvrage du futur projet de l'îlot 6) ;
- Plateau Urbain (gestionnaire du site temporaire) ;
- Ma Ville Verte (conception et exploitation de la micro-ferme, co-conception du projet de l'îlot 6) ;
- Tangram et Chaire Habitat du futur "Habiter une ferme urbaine" (co-conception architecturale du projet de l'îlot 6).

Montage juridique et foncier

Une convention d'occupation temporaire à titre gratuit a été délivrée par la SERL pendant 2 ans à Ma Ville Verte.

Le modèle économique des micro-fermes est hybride :

- ventes de la production de la ferme en circuits courts ;
- prestations de services (animations des jardins potagers collectifs et formations en maraîchage urbain) ;

Ce modèle hybride préfigure les hypothèses de modèles économiques pour la future ferme urbaine de l'îlot 6.

Problématiques techniques

Etant situé sur un ancien site industriel très minéral, les problématiques liées à la pollution et à l'imperméabilité de sols artificialisés depuis 200 ans ont contraint de concevoir un espace maraîcher en culture hors-sol afin d'éviter les risques

de contamination des légumes aux métaux lourds. Ces problématiques ont également contraint de réaliser des aménagements de drainage pour permettre l'infiltration des eaux pluviales et éviter les risques d'inondation.

L'occupation temporaire du site entraîne une problématique de pérennité ayant conduit à réfléchir à l'aménagement d'un espace facilement réversible et déplaçable à coûts maîtrisés.

L'absence de végétation sur le site augmente fortement la chaleur sur la parcelle et occasionne des contraintes quant à l'implantation d'un espace maraîcher. Suite à la mise en cultures, le retour de la biodiversité a été favorisé et a permis un retour de la faune et de la flore sauvage sur cet espace très artificialisé et minéral.

Alliade Habitat, bailleur social, doit projeter son activité patrimoniale sur le long terme. Au-delà de la démarche RSE qui innove ce projet, c'est avant tout notre réflexion pour préfigurer l'habitat de demain et son insertion pérenne dans la ville qui est en marche à travers cette expérimentation. Toutefois, imaginer un écosystème local et durable, illustré par un « paysage comestible » devant permettre une meilleure alimentation de nos clients locataires, fait partie intégrante de notre responsabilité sociétale.

Frédéric Rolland, Directeur de la Stratégie Patrimoniale et du Développement Immobilier, Alliade Habitat

La SERL a souhaité lancer une expérience d'occupation temporaire sur ce site des Girondins afin de préfigurer des usages de centralité, d'animation et de lien social, qui seront pérennisés dans les futurs équipements livrés dans le projet urbain (place centrale, centre socio culturel, ferme urbaine). Le caractère temporaire de l'expérience a nécessité une réactivité importante dans sa mise en œuvre afin de lui permettre de se développer et d'atteindre ses objectifs de préfiguration sur un temps court.

Après 6 mois d'implantation, la micro ferme et la vente de sa production sont identifiés par les habitants. Une extension du potager et la proposition d'ateliers de sensibilisation, vont permettre de concrétiser l'intérêt de cette expérience.

Laurence Chatillon, Chef de projet, Groupe SERL

Le projet de l'îlot 6 expérimente une nouvelle manière d'habiter à proximité de pratiques agricoles en ville. Il introduit des ambiances de vies positives conduites par les cinq sens et influence la sensibilité et le vécu des habitants.

Rémi Junquera, architecte DE doctorant salarié, Tangram Architectes - Chaire Habitat du Futur



Conseil et retour d'expériences

Le projet s'est mis en oeuvre dans un contexte particulier de crise sanitaire, avec une intermittence de confinements. Ceci a occasionné du retard et de l'incertitude dans la réalisation du projet.

Cette problématique a pu être corrigée au prix de grands efforts et d'attentions portées sur la construction et la conduite des cultures dans une période de l'année déjà avancée dans l'été.

Une bonne concertation avec les différentes parties prenantes a été primordiale pour coordonner au mieux le projet et développer tout son potentiel.

En savoir plus

- **Anaïs Jeantet**, Dirigeante de Ma Ville Verte, anaïs.jeantet@mavilleverte.fr ;
- **Matthieu Arar**, Directeur technique et formations de Ma Ville Verte, arar@mavilleverte.fr ;
- www.mavilleverte.fr.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/



Jardin du toit-terrasse Hotel de Région



Lyon (69)

Mise en activité en 2013

#Sensibilisation au DD

#Toiture terrasse

#Bien-être au travail

#Jardin d'insertion

#Espace vitrine

En 2013, un jardin potager partagé à destination des agents de la Région mais aussi des visiteurs, a vu le jour sur le toit-terrasse du siège de l'ancienne Région Rhône-Alpes. Porté par l'association Jardin d'Avenir, le projet s'est développé et a beaucoup évolué en l'espace de ces 7 années. Cela a permis d'explorer et de tester différentes approches, différents types de culture, modes de participation et d'implication des bénéficiaires, mais aussi de mettre le projet à l'épreuve du temps, de rencontrer un vaste panel de difficultés et de questionnements, et d'en tirer des enseignements en matière de pérennité et de durabilité pour ce type de projet. C'est là que réside l'intérêt du projet en terme de retour d'expérience : comment un jardin sur un toit-terrasse peut évoluer et survivre en s'adaptant aux nombreuses contraintes propres à ce type de projet ?

Avant sa livraison en 2013, le projet s'est construit en deux phases :

- installation et aménagement de carrés potagers sur un espace en terre déjà existant car prévu par l'architecte ;
- implantation d'espaces jardinés hors sol: jardinières, bacs au sol et suspendus.

MAITRISE D'OUVRAGE : Région Auvergne-Rhône-Alpes (ancienne région Rhône-Alpes)

ACTEURS ET PARTENAIRES : Jardin d'Avenir

COÛTS DE L'OPÉRATION : 8 500 € TTC (travaux, études hors entretien et animation)

COÛTS DES TRAVAUX : 7 000 € TTC (phase 1 : 1 000 €, phase 2 : 6 000 €)

SURFACE : 60 m² de surface de maraîchage (phase 1 : 30 m², phase 2 : 30 m²)

PRATIQUE CULTURALE : agrobiologie, biodynamie, permaculture

TYPE DE PRODUCTION : légumes, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales, plantes sauvages comestibles, fleurs comestibles, plantes et fleurs utiles au jardin





Éléments clés de la démarche

Alimentation

Le projet sensibilise tout d'abord au jardinage biologique. Certains agents ont eu envie de faire eux-mêmes leur jardin, et l'atelier pratique leur a donné les clés pour commencer chez eux de manière autonome avec des méthodes respectueuses de l'environnement et favorables à l'augmentation de la biodiversité.

En plus de cet impact direct sur les pratiques, de effets indirects sur l'alimentation sont notables puisque certains des agents se sont abonnés au Jardin d'Avenir.

Economie

Pour Jardin d'Avenir, l'objectif de ce projet n'est pas la rentabilité mais bien la diversité des supports proposés aux personnes suivant un parcours d'insertion. En effet, par des activités de création et d'entretien de jardin sur toit à l'aide d'approches variées, la participation à des animations thématiques, et le travail dans un contexte très différent de celui d'une exploitation maraîchère rurale, le salarié en insertion se forme à un autre type de métier en devenir, celui de jardinier ou de maraîcher urbain.

Ce projet a permis de faire connaître plus largement le Jardin d'Avenir aux agents et de déboucher sur des abonnements supplémentaires de paniers de légumes et d'oeufs bio, qui sont au cœur de l'activité économique de l'association.

Pédagogie

La création, l'entretien du jardin et l'animation d'ateliers théoriques et pratiques ont permis de sensibiliser les agents de la Région à différentes thématiques :

- les pratiques et techniques de jardinage et maraîchage biologique : agronomie et vie du sol, compostage, paillage ;
- l'approche permaculturelle et la notion de circuit fermé dans la conception et la gestion d'un jardin potager diversifié : gestion de l'eau, du substrat, recyclage ;
- les bienfaits de l'utilisation des végétaux en cuisine, en tisanes, en cosmétiques naturels, en huiles essentielles ou en matières premières pour soigner les autres plantes ;
- le patrimoine horticole lyonnais riche d'une très longue histoire, et la sensibilisation à la dimension locale de la production alimentaire et variétale ;
- les circuits courts et la saisonnalité : distributions de paniers de légumes locaux et suivi des légumes de saison à travers la production du jardin de la terrasse.

Social

L'objectif du projet est de travailler sur le lien social à la fois entre les agents et les différents services de l'Hôtel de Région, mais également avec des

jardiniers en insertion employés par le Jardin d'Avenir.

L'objectif est de tisser de nouveaux liens transcendant les services et pouvant avoir un impact positif dans la pratique professionnelle des agents.

Environnement

Avant le démarrage du projet, la terrasse ne bénéficiait que d'un espace végétalisé à l'ombre où ne poussait que du lierre. Il était donc pauvre en termes de biodiversité, d'esthétique et d'impact sur le microclimat de la terrasse (vents violents, forte réverbération, environnement très minéral et très chaud en été). Le projet a permis d'y développer une biodiversité par la plantation d'essences végétales comestibles très variées. Par ailleurs, cela a permis de créer une ambiance champêtre et conviviale et d'y apporter un peu plus de fraîcheur.

Les agents ont fait part de leur satisfaction et de l'impact du jardin sur leur mieux-être lors des temps de pause, amplifié notamment par la sollicitation des différents sens :

- la vue : couleurs et mise en scène paysagère du jardin ;
- l'odorat : essences aromatiques ;
- le toucher : récolte des plantes ;
- l'ouïe : présence d'insectes attirés par les fleurs ;
- le goût : végétaux comestibles, herbes aromatiques ou à tisanes et légumes.

Gouvernance

Le Jardin d'Avenir agit comme prestataire de la Région, en ayant pour interlocuteurs plusieurs directions : la Direction des Moyens Généraux et la Délégation Générale aux Missions Transversales et à la Relation aux Elus.

Chaque année, le projet est reconduit à partir d'une nouvelle proposition qui réoriente les objectifs en fonction des besoins.

Un partenariat étroit avec le service de communication interne a permis depuis le début du projet une belle mobilisation des agents et la création d'un noyau dur de participants entretenant le jardin sur leur temps de pause.

De son côté, le Jardin d'Avenir prend en charge la conception, la mise en œuvre, et l'entretien des espaces jardinés, ainsi que l'animation d'ateliers ou d'événements, et l'accompagnement d'agents volontaires, le cas échéant.

Montage juridique et foncier

La Région n'est pas propriétaire du bâtiment de l'Hôtel de Région.

Il y a donc eu des limitations en terme de projet. Il n'était notamment pas possible de mettre des végétaux au bord ou sur la façade visible de l'extérieur sans l'accord de l'architecte.

Il y a tout de même des possibilités puisque le projet de rénovation 2020-2021 prévoit des changements dans la structure, bien que les démarches soient effectuées par la Région elle-même. Le Jardin d'Avenir n'intervient sur le jardin qu'en qualité de prestataire et n'a pas la main sur la terrasse et ses différents espaces.

Problématiques techniques

Plusieurs difficultés techniques ont été rencontrées :

- la parcelle à mettre en culture est située en pleine ombre : il a fallu cultiver des légumes la première année avec des conditions d'ensoleillement incompatibles avec la culture potagère ;
- une année après la mise en route du jardin, alors que les cultures étaient bien implantées dans la partie en « pleine terre », une fuite d'eau a été constatée au sein des cuisines situées juste au dessous. Les cultures, bacs et caillebotis ont dû être enlevés, afin que la terre soit retirée et l'isolation refaite. La fuite ne venait toutefois pas du jardin mais était située quelques mètres plus loin.

D'autres facteurs limitants ont restreint les propositions :

- l'idée de récupérer les déchets organiques de la cuisine pour en faire du compost (substrat des bacs hors sol et fertilisant de la partie en « pleine terre ») a généré des réticences (sanitaires et risques de désagréments olfactifs) ;
- l'idée de végétaliser de manière dense l'espace ensoleillé, plus propice à la culture de légumes et de fleurs a créé des réticences de la part du service des bâtiments : surcharge et modification de l'aspect du bâtiment ;

- les limites de poids et d'accessibilité ont été des contraintes à dépasser pour la livraison de la terre. Elle ne pouvait pas être transportée par le monte-charge, ni stockée sur le toit-terrasse en raison du poids au m² trop important. Il a donc fallu tout reconditionner à la main pour monter des sacs plus petits de terre par le monte-charge, ce qui a représenté un important travail de manutention. Le fait de n'être autorisé au départ à n'utiliser que des petits contenants a eu de forts inconvénients sur la réussite des cultures, car dans un environnement aussi hostile, la terre et les racines sèchent et brûlent très rapidement si le volume de terre est insuffisant pour maintenir une certaine inertie. Ainsi, ont été utilisés des contenants plus volumineux mais très légers, aux propriétés intéressantes en terme de rétention d'eau et de respiration du système racinaire. Cela a permis l'année suivante d'avoir de meilleurs résultats en terme de production ;
- l'arrosage n'était pas automatisé mais basé sur la participation d'agents volontaires. Cela a toutefois bien fonctionné, les plantes n'auraient pas supporté la période estivale sans un arrosage régulier ;
- la difficulté sur un lieu de travail d'employer toutes les solutions naturelles à disposition sans créer de désagréments : les fumiers et purins préventifs ou curatifs génèrent des odeurs désagréables pendant plusieurs jours.

La mise en place depuis plusieurs années des jardins a permis d'attirer une vingtaine d'agents intéressés par le potager et le jardin d'agrément. Le concept initial était de créer une activité participative et ludique, avec l'aide des animatrices, pour échanger sur les pratiques et apprendre à gérer son propre potager, en retour. Cela a fonctionné régulièrement avec de nouveaux venus à chaque rencontre.

En 2015, les légumes et fruits ont été abandonnés pour rééquilibrer les espaces avec des plantes aromatiques, fleuries et certaines plus résistantes, selon les implantations et l'ensoleillement.

Les animations ont été réduites à 2 par an avec l'objectif de mobiliser des volontaires pour désherber et arroser régulièrement les pots et les plantations.

Olivier Tasserit, agent, Région Auvergne-Rhône-Alpes



Conseils et retours d'expériences

Concernant la culture sur toit-terrasse, plusieurs points semblent importants :

- atteindre un certain seuil critique en terme de surface et de volume des contenants pour cultiver dans des conditions correctes, au risque d'avoir de mauvais résultats en terme de production ;
- trouver des solutions pour créer un microclimat à l'échelle de la terrasse : barrières végétales pour atténuer l'effet des vents, faire baisser la température et le rayonnement ;
- identifier des personnes qui connaissent bien le bâtiment et ses problématiques, motivées par le projet et prêtes à œuvrer pour trouver des solutions aux éventuels problèmes structurels.

Pour un jardin sur un lieu de travail, plusieurs points de vigilances peuvent être soulignés :

- le potager est saisonnier, il faut donc pouvoir proposer un autre type de jardin pour l'hiver, jouer avec les paillages, les engrais verts et les bulbes pour combler l'absence de végétaux sur une partie non négligeable de l'année ;
- le positionnement des salariés par rapport à une offre d'ateliers ou d'animations est à situer dans son contexte de lieu de travail (peur du regard des autres) ;
- il est difficile de maintenir une participation soutenue aux ateliers sur le long terme.

Toutefois sur ce projet, un noyau de personnes motivées à continuer d'entretenir et d'arroser le jardin en l'absence de Jardin d'Avenir s'est constitué. Ce dernier n'intervient plus que quelques fois par an depuis 2017. C'est la preuve qu'il y a bien eu une appropriation des lieux.

Pour une installation pérenne, il semble nécessaire de :

- s'adapter, rebondir sur les contraintes, et réinventer l'utilisation d'un espace déjà mis en terre mais toujours modifiable dans son approche, son type de culture ou de participation ;
- prévoir un budget sur le long terme et pas seulement pour l'implantation, car la maintenance et l'entretien sont indispensables et permettent d'anticiper une possible démobilitation progressive.

Pour en savoir plus

- **Claire Liévaux**, Chargée de projet Jardin d'Avenir, lievauxclaire@gmail.com, 06 51 67 98 35 ;
- **Sylvie Jaillard**, Directrice du Jardin d'Avenir, s.jaillard@jardindavenir.fr, 06 86 66 46 64 ;
- <http://jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr/>.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 :
www.ville-amenagement-durable.org/





Réhabilitation #Agriculture urbaine

Initiative n°8

KTR : un projet d'entreprise engagée



Dardilly (69)

Mise en activité en 2015

#Biodiversité

#Production

#Pédagogie

#Entreprise engagée

KTR est un groupe industriel allemand spécialisé dans la transmission mécanique implanté dans la Région lyonnaise. L'innovation et le bien-être des collaborateurs sont des valeurs fortes de l'entreprise. En 2017, KTR France fait l'acquisition d'un bâtiment des années 70, vétuste et inconfortable, afin d'y transférer son siège social français. Pour l'éco-rénovation du bâtiment, le volet social et la biodiversité ont fait l'objet de la même attention que la performance énergétique et environnementale (rénovation à énergie positive et bas carbone).

Le projet s'est esquissé autour de 7 objectifs prioritaires. La rénovation devait façonner un bâtiment intelligent et connecté à énergie positive, dans une démarche bas carbone. Une priorité a également été mise sur la qualité de vie au travail et sur la dimension pédagogique du bâtiment, tourné autour d'une biodiversité valorisée, et préservant le cycle de l'eau.

C'est sur ces deux derniers points qu'a été mise en place une expérimentation d'agriculture urbaine déclinée en 3 axes : biodiversité, production et pédagogie.

MAITRISE D'OUVRAGE : KTR France

ACTEURS ET PARTENAIRES : Diagonale concept, Le Perchoir Paysage, Place au terreau, Le Grand Romanesco, Amstein et Walther, Terre et lac, Dualsum, Bifib, Scienpar

COÛTS DE L'OPÉRATION : 1 500 000 €HT (éco-rénovation globale)

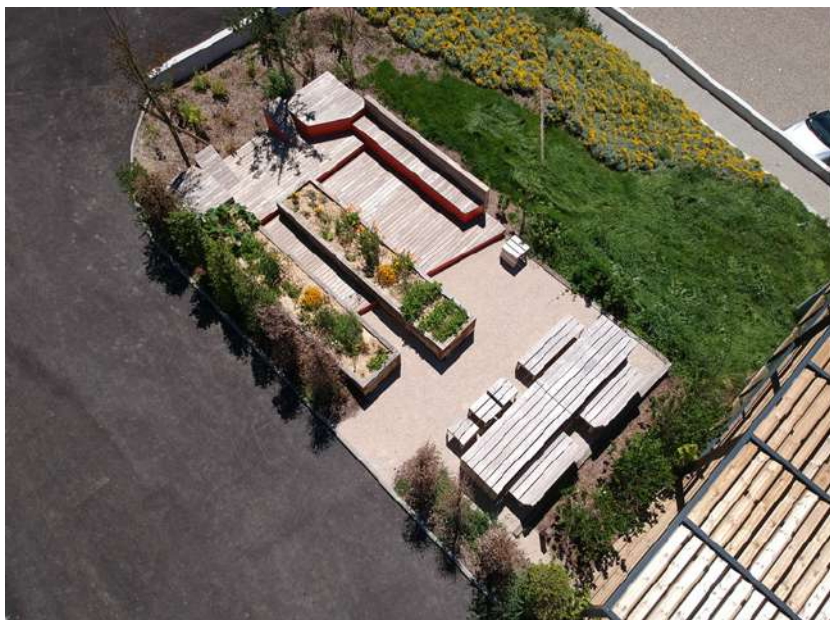
COÛTS DES TRAVAUX : 150 000 €HT (paysage et agriculture urbaine)

SURFACE : 3 700 m² d'aménagement de paysages comestibles

PRATIQUE CULTURELLE : pratiques expérimentales, objectifs pédagogiques

TYPE DE PRODUCTION : légumes, miel, fruits, cultures d'expérimentation : blé ancien et houblon





Éléments clés de la démarche

Alimentation

A cette échelle, le volet alimentaire est essentiellement pédagogique.

S'il y a effectivement une production (fruits, miel, houblon, légumes), c'est surtout l'opportunité d'apprendre, de sensibiliser à la transition alimentaire et écologique et de partager des moments de convivialité sur le lieu de travail qui ont été privilégiés.

Economie

Aussi bien pour l'entretien, l'animation, la récolte et la transformation, le modèle économique est en gestion privée.

Il n'y a aucun intérêt économique, toute la production est à destination de l'entreprise. Il n'y a pas d'externalisation de la production.

Ce modèle est répliquable car il ne nécessite pas d'investissements trop importants. Il pourrait essaimer facilement dans de nombreuses autres entreprises en raison de ses nombreux bénéfices aussi bien pour l'environnement que pour les êtres humains.

Social

Le volet social s'exprime en tout premier lieu au travers d'une amélioration de la qualité de vie au travail.

Cet enjeu principal a été décliné sur chacun des aménagements et des interventions réalisées. L'objectif est ainsi d'offrir des ressources et un cadre

de travail bonifié au sein même de l'entreprise.

Les collaborateurs ont contribué à travers de plusieurs concertations à la définition du projet et à la construction du site. La rénovation a été pensée autour du périmètre de l'espace de travail (ergonomie des postes de travail, design intérieur, espaces fonctionnels) mais aussi au delà : environnement extérieur, RSE, productions liées aux activités d'agriculture urbaine, etc.

Pédagogie

Le volet pédagogique autour du bâtiment et de ses aménagements extérieurs s'est décliné sur 3 volets principaux :

- le chantier a été ouvert à des visites et des formations ;
- des écoles sont invitées régulièrement sur le site, à la fois pour le bâtiment mais aussi pour les aménagements extérieurs (CFPH) ;
- les collaborateurs sont formés dans le temps long grâce aux entreprises qui continuent d'intervenir pour l'entretien et l'animation des aménagements.

Enfin, c'est devenu un lieu vivant et expérimental auquel les médias s'intéressent et que les entreprises associées visitent régulièrement afin d'observer son évolution et de proposer des améliorations.

Environnement

Un espace de 3 700 m², dédié à la mise en place de plusieurs formes d'agriculture urbaine, est composé de plusieurs éléments.

Tout d'abord, une terrasse ensoleillée, à proximité de l'entrée et du bureau d'accueil, avec des zones de culture dans des jardinières en bois et plusieurs éléments de mobiliers composent un premier espace de convivialité, productif et chaleureux. L'ensemble a été réalisé à la suite d'ateliers de concertation avec les salariés de KTR. L'objectif était de s'assurer de l'intérêt de ces derniers pour cultiver sur leur lieu de travail, de concevoir un plan de culture adapté à leurs envies et à leurs besoins, et de dimensionner les aménagements en fonction du temps qu'ils étaient disposés à y consacrer.

3 ruches ont également été installées contre une des bordures des espaces extérieurs du bâtiment. Elles produisent chaque année plusieurs kilos de miel, conditionnés puis distribués aux collaborateurs et aux clients de la société.

De plus, 2 espaces de cultures expérimentales ont été mis en place depuis l'inauguration du nouveau bâtiment :

- 3 carrés de plantation avec des variétés de blé anciennes, en partenariat avec la société Carabe (Martine Delhommeau). Le blé parvenu à maturité remplit une fonction ornementale.

Il est habituellement utilisé pour la fabrication de farine. Les variétés sont issues du conservatoire des blés anciens, et la récolte des semences permet d'assurer la continuité des cultures d'une année sur l'autre ;

- 8 pieds de houblon (variété cascade) le long de cordes en fibres de coco, arrimées à la pergola de l'espace d'accueil. L'objectif est de produire, à partir des cônes de houblon récoltés, une bière qui sera ensuite distribuée aux collaborateurs et aux clients de la société.

De plus, deux hôtels à insectes ont été créés, dessinés et conçus par un designer spécialisé dans la création de mobilier de biodiversité.

Plusieurs refuges ont été construits à partir de souches d'arbres conservées sur place. Trois peupliers mettant le bâtiment en danger ont été abattus. Leurs troncs ont été conservés sur 3 mètres, avant d'être recouverts par des branchages de saules et de noisetiers afin de créer de grands totems, devenus avec le temps des refuges pour la faune.

La végétation a fait l'objet d'un choix minutieux dans une palette variée, principalement locale, et surtout nourricière. Le site est parsemé d'acacias et de santolines pour les abeilles, de baies variées pour les oiseaux (sorbier et merisier), ainsi que de variétés comestibles pour les usagers du site (pommiers, cerisiers, groseilliers, kiwis) à déguster au fil des saisons.

Grâce à une démarche bâtiment et une démarche paysage particulièrement exigeantes et ambitieuses, le projet a remporté de nombreux concours.

Lauréat international 2018 des GREEN SOLUTIONS AWARDS :

- Grand Prix de la rénovation durable ;
- Prix du Public.

PROMOTELEC – LE MONITEUR :

- Trophées de la rénovation responsable ;
- Mention spéciale bâtiment connecté.

Traduction opérationnelle



Gouvernance

La gouvernance du site est privée.

Le potager, les espaces de culture expérimentaux et les arbres fruitiers sont, depuis leur inauguration, animés et entretenus de manière participative par les salariés de l'entreprise KTR, aux côtés des équipes de Place au Terreau (Le Grand Romanesco).

Un apiculteur urbain intervient régulièrement. Il est en charge de l'installation, la gestion, la récolte et la mise en pot du miel.

Montage juridique et foncier

L'entreprise KTR, propriétaire du site, est le seul gestionnaire de la bonne réussite du projet et du terrain et du bâtiment.

Le Grand Romanesco a la gestion des espaces paysagers comestibles extérieurs.

Conseils et retours d'expériences

La réussite de ce projet peu commun, audacieux et issu d'une initiative privée, repose sur la pédagogie qui a été mise en place, à la fois avec les acteurs mais aussi avec les usagers.

Cette réussite s'appuie sur la volonté et le soutien important du maître d'ouvrage, et sur une concertation réalisée en amont avec l'ensemble des acteurs, dont les futurs usagers.

Cette concertation repose sur un diagnostic des besoins des usagers réalisé au travers d'une concertation en amont du projet, afin de proposer un aménagement adapté au contexte de travail des salariés.

Dans la continuité de sa vision familiale et humaine, KTR nous apporte le bien-être au travail avec son jardin potager découverte, son parc fruitier tout autour du bâtiment et l'intégration du vivant par le monde des abeilles.

Norbert Parassin, commercial chez KTR



Le jardin est une composante importante du projet d'ensemble autour de l'éco-rénovation du bâtiment KTR. Il permet d'ancrer l'entreprise et ses employés dans son territoire, sur son terrain. Il ajoute du sens à l'entreprise.

En dehors de l'activité principale de KTR - la mécanique et l'industrie - c'est un lieu d'échange et d'apprentissage. Les personnes se retrouvent ainsi autour d'autres sujets communs, d'autres sujets de partage, très basiques et très terre à terre. A l'occasion d'une pause-café ou déjeuner, le soir, venir cueillir quelques fruits, échanger autour des plantes du potager, c'est une bonne manière de se recueillir, une façon de se délester de son stress avant de repartir avec une énergie nouvelle vers ses clients.

Planter, soigner, récolter, c'est finalement la même démarche que l'on suit pour développer et fidéliser notre clientèle.

Pierre Martin, Managing Director, KTR France



Pour en savoir plus

- **Amaury Dubois**, Concepteur paysagiste chez Le Perchoir Paysage et Le Grand Romanesco, amaury@legrandromanesco.fr, 06 64 62 06 26.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 : www.ville-amenagement-durable.org/



Rejoignez la dynamique !

Des initiatives ou acteurs à valoriser ?

Faites-nous part de vos projets régionaux afin d'alimenter ce book d'initiatives :
contact@ville-amenagement-durable.org

Intéressé par la thématique de l'agriculture urbaine ?

Rejoignez l'action collective Agriculture Urbaine :

<https://www.ville-amenagement-durable.org/Agriculture-urbaine-373>

Pour aller plus loin !

Retrouvez une sélection de ressources sur l'agriculture urbaine sur l'EnviroBOITE :

<https://www.enviroboite.net/agriculture-urbaine>



Crédit image : Le Poisson Mécanique





103 avenue du Maréchal de Saxe
69003 Lyon

04 72 70 85 59

contact@ville-amenagement-durable.org

ville-amenagement-durable.org



Avec le soutien de :



Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne